



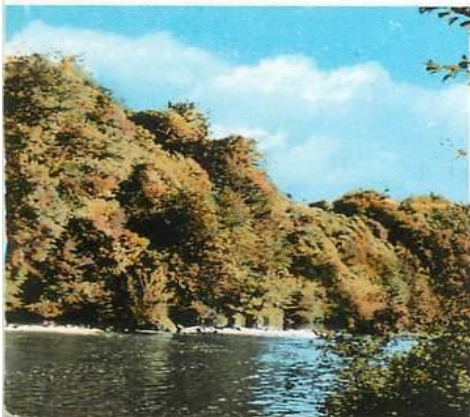
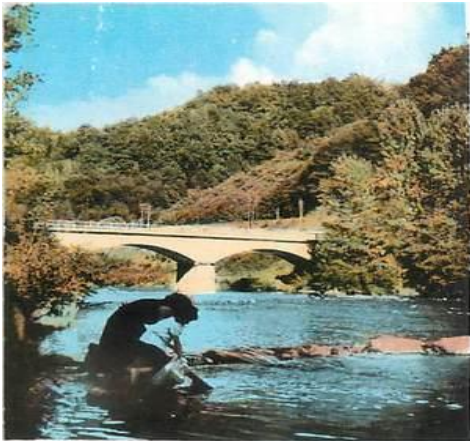
ESTIVAUX 2019

*Bulletin
Municipal*

N°28



Le Maire, Alain BOISSERIE ,
les Conseillers Municipaux
et les Employés
Communaux
Vous adressent leurs
meilleurs voeux pour
l'année 2019



Le mot du Maire

Chères estivaloises, chers estivalois,

Au seuil de cette nouvelle année 2019, le Conseil Municipal, le personnel communal et moi-même, vous adressons tous nos vœux de bonheur et santé à tous, ainsi qu'à vos familles proches.



La nouvelle année est un moment privilégié où s'expriment des vœux, des projets. C'est aussi l'occasion de faire le bilan de l'année écoulée. En effet, c'est au travers de ce bulletin que nous vous rendons compte de la situation économique et financière de notre commune. Tous nos projets sont étudiés au plus juste afin de maintenir une gestion responsable et nécessaire pour faire évoluer notre commune. Si la préservation d'un bon cadre de vie est importante dans notre village, il est associé à la recherche d'une fraternité active.

Cette année encore, nous pouvons nous féliciter du dynamisme de la vie associative dans notre village.

Merci à vous tous, associations et bénévoles, qui vous investissez pour la vitalité de notre commune.

En mon nom personnel et celui du Conseil Municipal, je vous renouvelle tous mes vœux. Nous avons une pensée toute particulière pour toutes les familles en difficulté, les malades et tous ceux qui souffrent.

Bonne et heureuse année 2019

Bien amicalement

Alain Boiserie

HISTOIRE : IL Y A 110 ANS, ACCIDENT FERROVIAIRE DU TUNNEL DE POUCH

La catastrophe ferroviaire du tunnel de Pouch a eu lieu le 15 décembre 1908 vers 18 h 30, sur la ligne à double voie de Paris à Toulouse de la Compagnie du chemin de fer de Paris à Orléans, dans le département de la Corrèze, à environ 17 km au nord de Brive-la-Gaillarde, sur le territoire de la commune de Voutezac.

Les circonstances de l'accident



Le 15 décembre 1908 en fin d'après-midi, le train de marchandises 2320, comprenant 44 wagons, dont des wagons-foudres de vin et d'alcool et des tombereaux de charbon, pour un poids total de 630 tonnes, parti en retard de Brive vers Limoges, peine à gravir la rampe de 10 ‰ faisant passer la ligne en une quarantaine de kilomètres de la cote 100 (Brive) à celle de 450 (La Porcherie). Après Allassac, dans les gorges de la Vézère, entre les gares d'Estivaux et de Vigeois, le rail est humide et malgré le sablage, la locomotive (no 5078, de type 140) patine et finalement s'arrête. Lors d'une tentative de redémarrage, les soubresauts imprimés au convoi provoquent une rupture d'attelage entre les 6^e et 7^e wagons. Les 38 wagons de queue, dépourvus de frein automatique, repartent en arrière, leurs deux seuls serre-freins manuels ne parvenant pas à les maintenir à l'arrêt. Le chef de gare d'Estivaux, voyant repasser le convoi en dérive qui dévale la pente, télégraphie à son collègue d'Allassac en espérant qu'il pourra lui libérer à temps le passage en garant le train omnibus 742, Brive (17 h 43) – Limoges (20 h 30),

qui le suit sur la même voie. Cette manœuvre désespérée s'avère cependant impossible, puisque le train de voyageurs est déjà reparti depuis trois minutes (à 18 h 15).

L'accident

La collision, désormais inévitable, aura lieu peu de temps après, à environ 4 km au nord d'Allassac, dans le tunnel long de 157 mètres — situé sur la commune de Voutezac — suivant immédiatement un pont sur la Vézère, à proximité de Pouch, hameau de la commune d'Estivaux. Alors que la locomotive et les trois premières voitures du train de voyageurs montant viennent d'y pénétrer, elles sont percutées par les 38 wagons fous du train de marchandises. Compte tenu de la vitesse des deux convois, le choc a sans doute eu lieu à environ 90 km/h. L'avant de la machine est soulevé et coincé contre la voûte par les wagons tamponneurs, et son tender ainsi que la plupart des voitures qu'elle tirait viennent s'écraser sur elle. Du train de voyageurs, seuls le fourgon de queue et les deux dernières voitures, restés en dehors du tunnel, seront relativement épargnés.

Les secours

Le site étant inaccessible par la route, les premiers secours, venus à pied des gares d'Allassac et d'Estivaux, seront longs à y parvenir, et, dépourvus de matériel lourd, s'avéreront désarmés face à l'ampleur de la catastrophe. En effet, du foyer éventré de la locomotive s'échappent des flammes, qui, avivées par l'alcool répandu par plusieurs wagons-foudres fracassés, propagent l'incendie à l'ensemble des débris, et contraignent très vite à l'évacuation du tunnel, transformé en fournaise. Ainsi, parvenus jusqu'à la machine, les sauveteurs devront reculer devant la progression rapide du feu et assisteront impuissants à l'affreuse agonie du chauffeur Lefort, brûlé vif sous le tender le retenant prisonnier. L'incendie, alimenté à la fois par les véhicules, construits pour l'essentiel en bois, et par leur chargement, empêchera l'intervention du train de secours arrivé de Brive plusieurs heures plus tard, et durera deux jours.

Le bilan

Lorsqu'il sera possible d'accéder à l'intérieur du tunnel pour procéder au déblaiement, l'état des restes humains carbonisés retrouvés parmi les débris rendra difficile le dénombrement et l'identification des victimes pour établir le bilan de la catastrophe. Ainsi, si le nombre des blessés peut être fixé avec certitude à 28, celui des morts a suscité le doute. D'abord estimé à 144, il est passé à 26 lorsqu'on a constaté que sur une brigade de 15 ouvriers de la voie montés dans l'omnibus à Brive et devant en

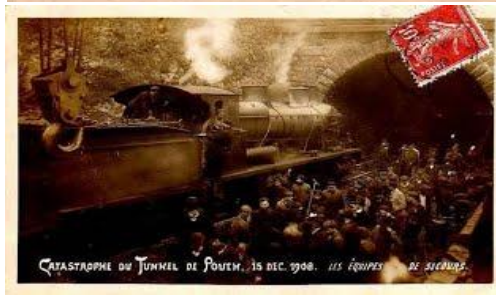
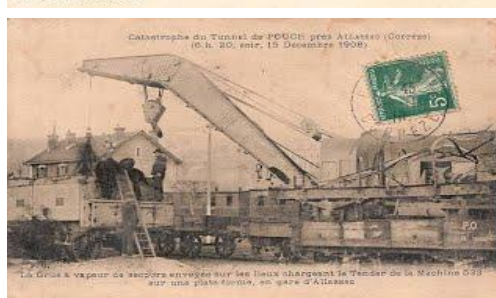
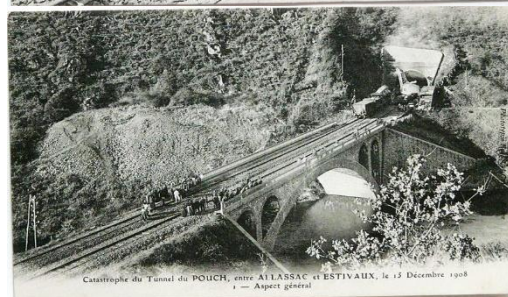
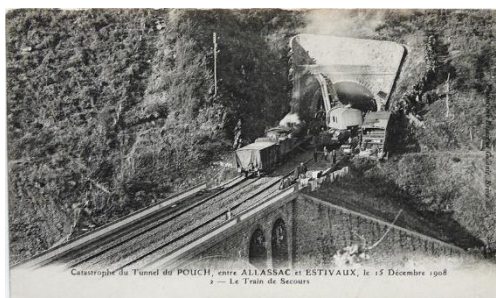
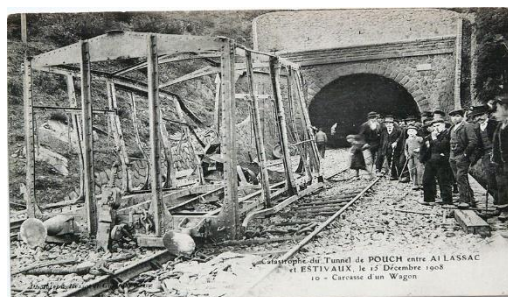


descendre à Vigeois, seuls 3 avaient pu être retrouvés. Le chiffre de 15 semble pouvoir être définitivement retenu de manière plausible.

Les suites

La ligne restera interrompue environ deux semaines, notamment parce qu'après dégagement des épaves, il a été nécessaire de refaire en partie la voûte du tunnel, dont des moellons s'étaient détachés sous l'effet de la chaleur. Jusqu'à son rétablissement, le trafic a été détourné à l'ouest par Périgueux, ou sur un trajet sensiblement parallèle, par Objat, Saint-Yrieix-la-Perche et Nexon.

La catastrophe a été une illustration tragique de deux graves insuffisances des chemins de fer de l'époque en matière de sécurité : la fragilité des attelages et les lacunes des dispositifs de freinage. Ainsi, les 38 wagons de marchandises partis en dérive n'étaient pas équipés du frein à air, et seuls deux étaient freinés, manuellement, par deux serre-freins, qui ne purent toutefois empêcher le lourd convoi de dévaler la pente et, restés jusqu'au bout dans leurs vigies, périrent carbonisés. C'est pourquoi dès le vendredi 18 décembre, à la Chambre des Députés Léon Betoulle, député socialiste de la Haute-Vienne, a interpellé sur ces questions Louis Barthou, ministre des Travaux publics, en insistant notamment sur la nécessité pour l'État de contrôler le respect par les compagnies ferroviaires des prescriptions sur la résistance des attelages, et leur proportionnalité avec la force de traction des machines. François Labrousse, sénateur de la Corrèze, fera une intervention dans le même sens au Sénat. L'émotion soulevée par le récit, abondamment diffusé par les journaux, de la mort horrible du chauffeur Lefort, suppliant que l'on abrège ses souffrances, a également été à l'origine d'un débat sur un thème jusque-là peu abordé en France, du moins dans la presse populaire, celui de l'euthanasie.



MAIRIE – AGENCE POSTALE



MAIRIE

Ouverte de 13h30 à 18h00 du Lundi au Vendredi

État civil, cadastre, urbanisme, informations diverses...

Photocopie : 0,30€

AGENCE POSTALE

Ouverte de 13h30 à 16h30 du Lundi au Vendredi

Dépôt / retrait d'espèces, envois postaux, colissimos, lettres recommandées, suivis...

TARIFS COMMUNAUX

Salle Polyvalente de la Croix des Chariots *

Particulier pour un vin d'honneur : 200 €

Conférences, réunions diverses : 200 €

Salle + cuisine + chambre froide : 300 € (350 € hors habitant d'Estivaux)

Chauffage : 50 €

Une caution de 400€ est demandée lors de chaque réservation. Elle est restituée lors de la remise des clés, état des lieux et paiement.

Salle du Foyer : caution de 100€.

**Associations : Salle polyvalente gratuite deux fois par an, payante (dans les mêmes conditions tarifaires énoncées ci-dessus) dès la 3ème location.*

Cantine scolaire

2,60€ par enfant par jour

5,50€ repas adulte ou intervenant



Garderie scolaire

0,50€ par enfant le matin

1,50€ par enfant le soir

ETAT CIVIL

DECES

Madame GLOUTON Suzanne Andrée, épouse BEASSE, domiciliée le Bourg, décédée le 22 Janvier 2018 à Brive
Madame CHASTAING Mathilde, veuve RENAUX, domiciliée le Bourg, décédée le 20 Mai 2018 à Brive
Madame BIGEARDEL Denise, veuve GOUNET, domiciliée Bouneix, décédée le 8 Aout 2018 à Arnac-Pompadour
Madame BOUTOT Georgette, veuve PEPY, domiciliée les Réjeaudoux, décédée le 17 Septembre 2018 à Brive
Madame MATHIEU Marie-Louise Germaine, veuve DUTHEIL, domiciliée Moncoulon, décédée le 31 Octobre à Brive
Monsieur PONCHARAL Michel, domicilié Cessac, décédé le 13 Décembre 2018 à Limoges



Nous présentons nos sincères condoléances et nos sentiments de sympathie aux familles et proches.

NAISSANCES

Lya Marie-Françoise DUTHEIL, née le 16 Octobre 2018 à Brive, fille de Corentin DUTHEIL et Sarah CONDUCHÉ, domiciliés à la Croix des Chariots.



Nous lui souhaitons la bienvenue !

MARIAGES



Nicolas Mathieu Pierre BOULANGER et Anna Marie Camille DRUARD le 26 Mai 2018 à Estivaux, domiciliés au Mons
Laala MAKZOOMY et Lucie Paulette OPIGEZ le 7 Juillet 2018, en résidence à Freyssinet domiciliés Corbeil-Essone

NOUVEAUX HABITANTS

Mme DALHEM Dominique, le Bourg
Mr LASCOMBE Joël, Cessac Haut
Mr BELLONET Benoît, le Bourg
Mr FEYSSAT Ludovic, le Bourg
Mr NAUDET Jérémy, les Chapelles
Mr ET Mme FOUASSIER Christian et Stéphanie, le Mas
Mr MICHELET Philippe, Mme CHEROUX Elisabeth, et leur fils, les Réjeaudoux
Mr ALABERT Pierre et Mr EYROLLE Maxime, le Bourg
Mr MAILLARD Cyrille, Melle DUCROS Ambre et leur fils, route de Chatras
Mr BOYER Sébastien et Melle ALVES Milaine, le Bourg
Mr CHASTRE Grégory, Cessac Haut
Mr et Mme FIRMIN Gildas, Ludivine, et leurs filles, le Bourg
Mr DUTHEIL Ludovic, Melle MORRUZI Elodie et leurs enfants, la Croix des Chariots
Mr DUTHEIL Corentin, Melle CONDUCHÉ Sarah et leur fille, la Croix des Chariots
Mme CLAUX Marie-Françoise, Freyssinet
Mr GATIER Nicolas et Mr DEPRES Enzo, Pouch
Mr et Mme CIECHOWLESKI Ludovic et Suelène, les Réjeaudoux
Mr CLAVREUR Sylvain et Mme GENTIL Julie, le Mons
Mme VIE Linda, la Croix des Chariots



Nous leur souhaitons la bienvenue !

INFOS PRATIQUES

OBLIGATIONS DES PARTICULIERS LIEES A L'ELAGAGE

L'entretien des arbres situés sur les parcelles privées riveraines du domaine public incombe au propriétaire de ces parcelles, lequel peut voir sa responsabilité engagée en cas de sinistre.

De même, pour les arbres dont les racines sous chaussée présentent un risque pour les usagers et occasionnent des dégradations de la structure et du revêtement de la route, les collectivités peuvent demander l'abattage de ces arbres. Les arbres et les racines qui avancent sur le sol du domaine public routier doivent être coupés dans les limites de ce domaine à la diligence des propriétaires.

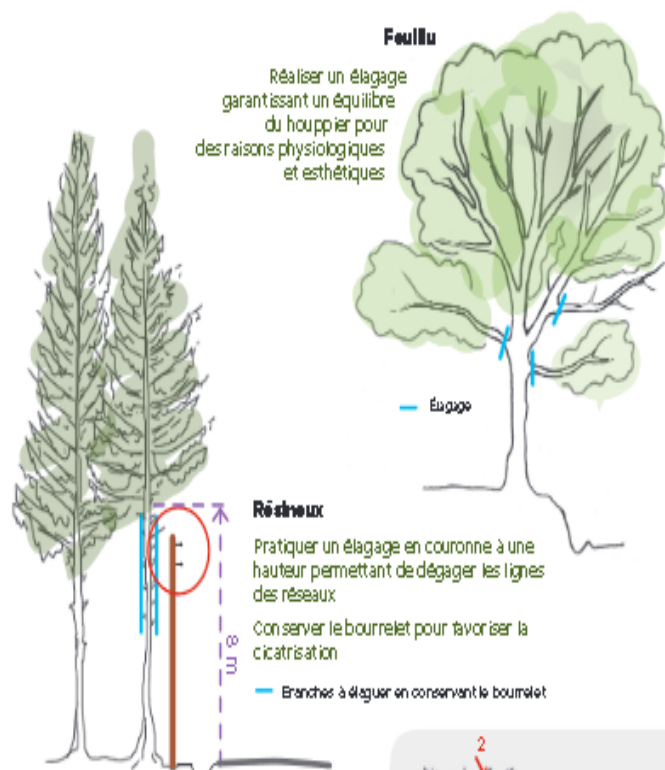
Aux croisements et à l'intérieur des courbes une réglementation est prévue de la manière à ce que la végétation ne gêne pas la visibilité et **afin de pouvoir déployer la fibre optique.**

A défaut de leur exécution par les propriétaires, les opérations d'élagage des arbres, haies ou racines peuvent être effectuées d'office par les services de la collectivité concernée après mise en demeure, par lettre recommandée, non suivi d'effet au frais des propriétaires.

MODALITÉS DE DÉLIMITATION DU DOMAINE PUBLIC ROUTIER

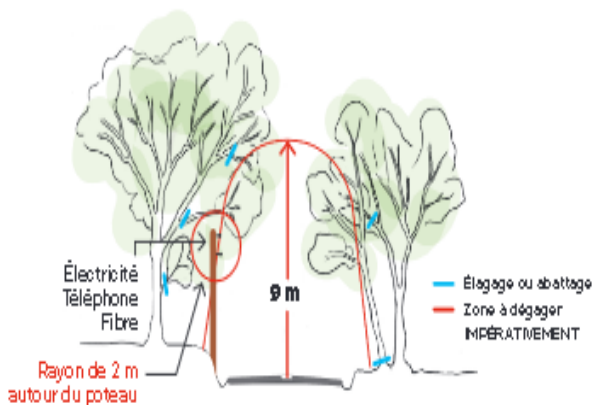


SITUATION : ARBRE ISOLÉ EN BORD DE ROUTE



PRÉCONISATIONS D'ENTRETIEN SUR ARBRES SAINS

AVANT



RÉSULTAT ATTENDU



Coupe mal exécutées

La branche entraînée par son poids casse avant d'être entièrement sectionnée.
Arrachement des tissus au niveau du tronc.
Danger important



Coupe correcte

1. Coupe ou entaille sous la branche
2. Coupe par le dessus, la branche casse dans le fil du bois. Pas d'arrachement de la branche
3. Ablation du reste de la branche sans risque d'arrachement

Conseils utiles

« Il convient d'éviter une intervention trop importante qui nuirait à la silhouette générale de l'arbre. Dans bien des cas, un simple respect des 9 m souhaités (taille des branches basses) suffit. Rien ne sert de tailler la moitié du houppier. C'est prendre le risque de déséquilibrer le port de l'arbre et de l'exposer à des problèmes sanitaires par la multiplication des blessures ».

Cellule Élagage :

elagage@correze.fr ou 05 55 91 79 79



DIVAGATION DES ANIMAUX SUR LA VOIE PUBLIQUE

La divagation des chiens et des chats sur la voie publique est interdite par le code rural.



La gendarmerie sanctionnera les propriétaires qui seront coupables de laisser divaguer leur animal (voie publique, propriétés privées).

Je ne laisse jamais mon chien faire ses besoins sur les trottoirs, les places publiques.

Lors de mes sorties, je dois tenir mon chien en laisse.

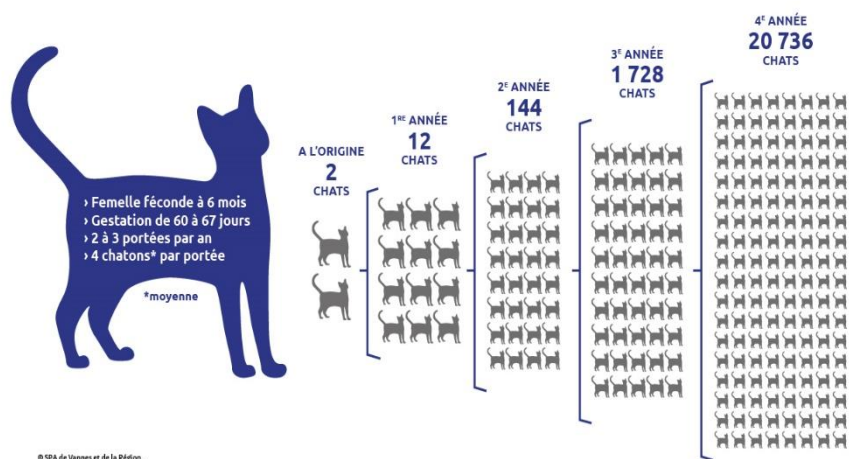
Les propriétaires d'animaux sont tenus de prendre toutes les mesures propres à préserver la tranquillité et la sécurité des habitants du voisinage. **L'abolement chez le chien est naturel mais ne doit pas être excessif et gênant.**

Des dispositifs existent pour réduire les aboiements notamment des colliers ; n'hésitez pas à demander conseil à un vétérinaire. Un arrêté a été pris en Mairie afin de pouvoir agir en conséquence.

Le chat est parmi les animaux de compagnie préférés des français, il est aussi le plus exposé aux abandons, son existence risque d'être sacrifiée à tout moment, la crise financière touchant les ménages, beaucoup d'animaux se retrouvent à la rue.

En laissant circuler nos animaux non stérilisés ni identifiés, nous provoquons chaque année et imposons à notre entourage, plusieurs portées de chatons dont les survivants viendront grossir le contingent de chats errants, nous contribuons ainsi à leur prolifération et à leur élimination.

Afin d'éviter ce phénomène de prolifération et afin de protéger nos propres animaux, nous devons nous rapprocher d'un vétérinaire afin de trouver les mesures nécessaires.



DIVAGATION DES ANIMAUX SUR LE DOMAINE SNCF

Un animal est repéré près des voies ferrées. Le conducteur de votre train le signale aux agents SNCF en charge de la gestion du trafic. L'information est ensuite transmise aux autres trains du secteur pour réduire leur vitesse.

Cette mesure appelée « ordre de marche prudente » a pour objectif d'anticiper l'arrêt, si nécessaire.

Lorsque les équipes SNCF sont assurées de l'absence d'animaux sur la voie, le trafic peut reprendre à vitesse normale en toute sécurité.

Heurts d'animaux : inspection de la rame



Si votre train heurte un animal, le trafic est interrompu dans le secteur concerné. Le conducteur s'arrête pour inspecter l'état de la rame : si celle-ci n'a subi que des dégâts mineurs, le conducteur se charge d'enlever l'animal et votre train peut repartir en toute sécurité si elle est trop endommagée, l'intervention d'équipes techniques spécialisées est nécessaire. L'impact peut détériorer des éléments essentiels situés à l'avant du train, comme le système de freinage.

Ces vérifications et réparations prennent du temps. Elles ont des conséquences sur la ponctualité de vos trains. Vous pouvez dans certains cas, être invité à changer de rame pour terminer votre trajet.

TRAVAUX REALISES EN 2018

VOIRIE

Comme chaque année nous consacrons un budget important à l'entretien des routes et des chemins ruraux.

En effet, des travaux de goudronnage sur les routes des villages des Escures, Chatras, Moncoulon, la Barrière, le Mons et la route allant de la voie SNCF au village de Freyssinet et l'entrée du stade de foot, ont été réalisés par l'entreprise FREYSSINET pour un montant de 65.076€ TTC, subventionnés à hauteur de 13.616€ par l'Etat, 6.000€ par le Conseil Départemental et 8.080€ par l'Agglo.



CHEMINS



- Réalisation du curage des fossés sur la route SNCF à Freyssinet, La Barrière, Le Mons et les Dannes.

- Traversées de chemins au Mons, Freyssinet et local cabanon Hébrard, entrée Réparat sous le cimetière concernant le PAB.

- Arrachage des souches sous le stade.

- Aménagement pour faciliter les demi-tours des camions de la SIRTOM au village du Theil.

- Réalisation de l'élargissement du chemin de Chatras au Theil, ainsi que l'empierrement d'un chemin au Theil et à Cessac.

Ces travaux ont été réalisés par l'entreprise LACOMBE TERRASSEMENT pour un montant de 8.039 € TTC, subventionné par l'État à hauteur de 1.515 €.

ROUTE DÉPARTEMENTALE DU PILOU

Suite à l'élargissement fin d'année 2017 de la route départementale du Pilou au bourg, une dernière couche de goudron en finition a été réalisée en juillet 2018.

Ces travaux ont été financés par le Conseil Départemental que nous remercions, et particulièrement son président Pascal COSTE, pour son implication dans ce projet indispensable pour le développement de notre commune.



TRAVAUX EFFECTUÉS SUR LES BÂTIMENTS COMMUNAUX

- Réalisation des joints des murs en pierre de l'ancien local des cantonniers

- Restructuration en intégralité des anciens préaux derrière la Mairie, afin de rendre l'espace plus adéquat pour les divers besoins actuels.

- Rénovation des joints de l'escalier en pierre de l'ancienne poste



Tous ces travaux ont été réalisés par les entreprises MALAGNOUX, GENESTE et LAURENT'S pour un montant de 29.109,84 € TTC, subventionnés par l'État hauteur de 10.916,64 € et le Conseil Départemental 6.090 €.

MISE AUX NORMES

Travaux de mise aux normes des compteurs électriques avec une armoire indépendante pour les bâtiments Mairie, Ecole, Logements et Foyer. Tous ces travaux ont été réalisés par les entreprises AEL, LAURENT'S et MANTHE pour un montant de 10.127 € TTC, subventionnés par le Conseil Départemental à hauteur de 1.688 €.

CLOCHER

Changement du joug de la cloche n° 2 de l'église, les travaux ont été réalisés par l'entreprise BROUILHET pour un montant de 3.600 € TTC, subventionnés par le Conseil Départemental à hauteur de 1.482 €.



ISOLATION

Le changement des fenêtres du local adjacent à la salle polyvalente a été effectué (garantissant une meilleure isolation et étanchéité) pour un montant de 7.489,90 € TTC, subventionné par le Conseil Départemental à hauteur de 1.550 € par l'entreprise PEPY.

CIMETIERE



Le groupe ELABOR a réalisé un nouveau plan du cimetière avec toutes les tombes répertoriées sur plusieurs registres pour un montant de 8.933,40 € TTC, subventionné par la Réserve Parlementaire de Mr Daniel CHASSEING à hauteur de 3.650 € et le Conseil Départemental 1.861 €.

Et enfin de très nombreux travaux ont été effectués par Robert LYORIT, notre Conseiller Municipal : la clôture de la cuve à la salle polyvalente, le nettoyage au karcher des murs du cimetière, les travaux de peinture sur les trois portails, sur les rampes et la croix dans le nouveau cimetière, le Monument aux Morts, les portes de l'église et les portes de l'ancien local des employés. Robert ne cesse de participer à l'entretien du patrimoine communal et nous le remercions très chaleureusement.



FINANCES ET ECONOMIES

Nous remercions tous les financeurs institutionnels, l'Etat, le Conseil Départemental, l'Agglomération de Brive et les réserves Parlementaires de Mr CHASSEING Daniel pour le financement et leurs précieux conseils.

En effet, afin d'obtenir un maximum d'aides de leurs parts, nous restons très vigilants quant à la constitution de nombreux dossiers, ce qui nous permet d'augmenter notre financement et de réaliser de nombreux projets.

REVENUS LOCATIFS

Le montant de ces revenus pour les quatre appartements et la salle polyvalente s'élève à environ 2 000€ par mois.

ECONOMIES

L'entretien des voies communales et des villages est effectué par le Conseil Municipal et l'employé communal, ce qui permet une économie non négligeable.

Les parties les moins accessibles pour ces travaux sont effectuées par l'entreprise MIQUEL Ludovic pour un montant de 2.671€ TTC.

DON



Monsieur Robert TREUIL, actuellement en maison de retraite à Objat, a souhaité faire un don à la commune d'ESTIVAUX de 1 hectare de terrain face à son habitation, proche de l'église.

Robert, ancien propriétaire de la dernière et plus ancienne épicerie restée en activité à Estivaux, a voulu témoigner de sa générosité en faveur de sa commune de naissance, à laquelle il reste très attaché.

Nous le remercions infiniment. Tous ceux qui l'ont côtoyé, ne seront pas surpris de sa générosité et de son souhait de voir évoluer sa commune.

Merci encore à lui.

REMERCIEMENTS

Merci aux 10 associations qui s'impliquent dans de nombreuses manifestations et participent à la dynamique de notre commune.

Merci à tout le personnel communal ainsi qu'au personnel du Syndicat des Eaux.

Merci à tous les bénévoles qui participent à la plantation et à leur entretien, ainsi qu'aux décorations de Noël, sans oublier l'entretien et le fleurissement de l'église.

Merci à toutes les personnes qui enrichissent notre future bibliothèque par leur don de livres et documents qui feront sans aucun doute le bonheur de nos lecteurs.

Merci au club de motos, à la société de chasse d'Estivaux et au club de 4x4 de Saint Bonnet l'Enfantier pour avoir participé au déblaiement des chemins ruraux suite aux 2 tempêtes de Juillet et particulièrement à Cyrille Lacombe qui a fourni son matériel.

Merci à vous tous !!

Merci

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE 2018

Depuis plusieurs années, notre commune se développe avec 6 permis de construire, 7 déclarations de travaux, 23 certificats d'urbanisme informatifs et 13 certificats d'urbanisme constructibles.

C'est avec un grand plaisir que nous avons accueillis cette année 38 nouveaux arrivants dont 10 jeunes couples avec 7 enfants de 0 à 10 ans.

Nous avons 53 enfants de à 0 à 11 ans dans notre commune.

Les statistiques de l'INSEE publiées par le journal La Montagne du Mercredi 2 Janvier 2019, font apparaître que notre population d'Estivaux, entre 2011 et 2016, a augmenté de 49 habitants, soit 13,03%.



PROJETS 2019

Dernière tranche du Plan d'Aménagement du Bourg

Amélioration des abords du columbarium

Accessibilité Mairie – Agence Postale

Création d'une bibliothèque

Rénovation de la salle polyvalente du Bourg

Entretien des routes et des chemins

Avancement du dossier PLU

Numérotation des voies et maisons

Début des travaux de la fibre



ACTUALITE SPORTIVE

Vendredi 17 Aout, la 3^{ème} étape du Tour du Limousin empruntait les routes estivales, entre le carrefour de Cessac et le pont de Comborn.

Nous remercions nos 25 bénévoles qui étaient sur place dès 13h00, aux endroits stratégiques afin de faciliter le déroulement de cette épreuve.

La caravane publicitaire (50 véhicules) a ouvert les hostilités vers 13h45 en distribuant gadgets aux nombreux spectateurs venus assister à cette course, suivie des coureurs à partir de 14h45.

Cela a créé une belle animation. Une fois leur tâche accomplie, les signaleurs bénévoles se sont retrouvés à la Mairie autour du pot de l'amitié, offert par la municipalité. Ils sont repartis avec des beaux souvenirs et un joli tee-shirt rouge de l'édition 2018. Les passionnés de cyclisme ont pu suivre en direct à la télévision (sur une chaîne nationale de sport) les péripéties de la course et voir de belles images de la commune.



Téléthon

Pour la première fois dans l'histoire de la commune, les activités liées au Téléthon se sont réparties sur 3 jours

Le vendredi 7, vers 10 heures, par un temps maussade, 18 cyclotouristes objatois (en provenance d'Ornac et avant de rejoindre Saint-Bonnet-l'Enfantier) ont été reçus au Foyer avec leurs accompagnateurs par la municipalité et les 25 écoliers. Les boissons chaudes et les gâteaux (dont certains confectionnés avec Françoise) par les élèves de Patrice Millery) ont été fort appréciés par les courageux cyclistes avant de reprendre la route. 192 € avaient été récoltés à la mairie.

Le lendemain après-midi, les amateurs de sensations fortes ont été assez nombreux à prendre la place du copilote dans le baquet de l'Opel Adam conduite par Gilles Bousquet. Cette animation a rapporté 200 € supplémentaire et l'apéritif dînatoire offert par le pilote aux bénévoles a été fort apprécié.

Le dimanche, en journée, plus de 150 personnes ont visité l'exposition d'arts populaires de la salle polyvalente. C'était une grande première et elle a été couronnée de succès. Les « petites mains habiles estivoises » (Robert et Marie-France Lyorit, la famille Valette, Monique Voisenet, Sébastien Feuillade, Alain Renaud, Alain Mazubert) et le Perpezacois Paolo Damiens ont présenté leurs réalisations très variées et fort réussies. La somme récoltée au profit de l'AFM a été de 320 €. La vente de jacinthes lors du dernier repas châtaignes de l'Amicale des Anciens avait également produit une somme de 147 €.



CCAS

L'opération muguet

Pour la 10^{ème} année, les 60 bénéficiaires (même ceux qui vivent en maison de retraite) ont reçu de jolis bouquets gourmands.

Le lundi 30 avril au soir, dans la salle du Conseil municipal, les quelques personnes disponibles ont confectionné de ravissants petits bouquets et préparé des petits sachets de gourmandises chocolatées. Il ne restait plus qu'à planifier la distribution du lendemain et à livrer les personnes qui allaient distribuer. Le mardi matin, 1^{er} mai, les membres du CCAS ont sillonné les nombreux hameaux de la commune. Le temps frais et encore maussade incitait à prolonger la discussion à l'intérieur, parfois devant une boisson chaude. La chaleur humaine était au rendez-vous et les sujets de discussion ne manquaient pas.

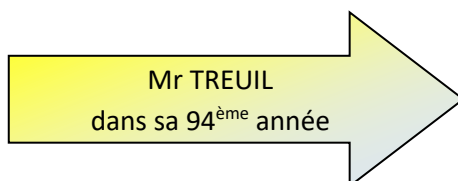
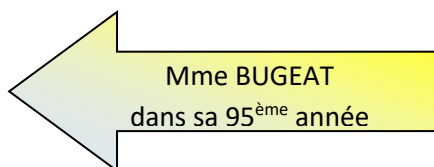
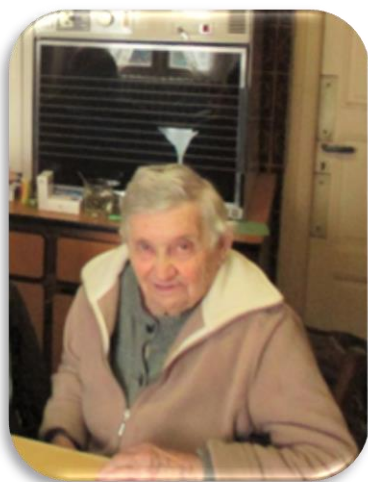


Colis de Noël



Un peu avant Noël, les aînés ont reçu un colis confectionné par le CCAS d'ESTIVAUX, soit à leur domicile soit dans leur maison de retraite. Cette année, ce sont 16 couples, 27 personnes seules et 4 personnes en maison de retraite qui ont reçu la visite d'élus ou membres du CCAS

Nos doyens





**Syndicat des Eaux de la région de
Perpezac le Noir**
Estivaux / Perpezac le Noir / Sadroc / St Bonnet l'Enfantier
St Pardoux l'Ortigier / Vigeois
Siège : Croix de Fer 19270 ST Pardoux l'Ortigier Tél. 05 55 84 55 99

Chers usagers,

2018 a apporté une bonne nouvelle : notre syndicat pourra continuer à exister jusqu'en 2026...si le législateur ne modifie pas, une fois de plus, la loi Notre. Cela permettra de continuer à vous servir une eau de qualité à un tarif raisonnable. Le conseil syndical du 22 novembre a voté le maintien des tarifs pour 2019, il n'y aura pas donc d'augmentation. Cela n'empêchera pas de continuer à investir. L'achat d'une mini-pelle est programmé, ainsi que des travaux de remplacement de conduites dans le bourg d'Estivaux dans le cadre du PAB.

Le rapport sur l'eau 2017, adopté par les délégués, fait apparaître un taux de rendement de 80%. Cela signifie que 20% de la production d'eau sont perdus, d'où la nécessité de surveiller son installation pour détecter les fuites au plus tôt. Trop d'écoulements intempestifs sont détectés lors du relevé des compteurs. A chacun de faire preuve de responsabilité en surveillant ses conduites, mais aussi les chasses d'eau et les robinets pour éviter des pertes dommageables et des factures plus élevées. La bonne marche du Syndicat dépend de nous tous : des dirigeants, des agents et aussi des particuliers. Tous ensemble, nous devons contribuer à bien faire fonctionner notre outil qui nous donne à longueur d'année une prestation de qualité.

Que 2019 vous apporte bien des satisfactions ! Sentiments dévoués.

Jacques Geneste

a

Les délégués du syndicat réunis

en conseil syndical

le 22 novembre





La réorganisation du service public de collecte et d'élimination des déchets sur notre territoire est désormais engagée. Le SIRTOM de la Région de Brive tient à remercier chaque habitant pour sa compréhension et son implication à sa réussite.

Cette nouvelle gestion des déchets privilégie le développement de la collecte sélective avec l'utilisation soit d'un bac individuel à couvercle jaune pour une collecte en porte à porte, soit d'un bac collectif à couvercle jaune pour une collecte en point de regroupement.

Elle débutera le Lundi 14 Janvier et aura lieu les **lundis** matins des semaines impaires.

Exception : les villages le Mas et la Barrière, tous les **Jeudis** à partir du Jeudi 17 Janvier 2019

FILMS PLASTIQUES **SACHETS PLASTIQUES** **BOITES PLASTIQUES** **SACS PLASTIQUES**

BARQUETTES PLASTIQUES **BLISTERS PLASTIQUES** **POTS DE YAOURT**

AUJOURD'HUI, TOUS LES EMBALLAGES SE TRIENT.

LE SIRTOM SIMPLIFIE VOTRE GESTE DE TRI.

COURRIERS **MAGAZINES** **ENVELOPPES**

LIVRES **JOURNAUX** **PUBLICITES**

TRIEZ TOUS VOS PAPIERS SÉPARÉMENT POUR CONSERVER LEUR QUALITÉ.

NOUS METTONS À VOTRE DISPOSITION DE NOUVELLES BORNES PAPIER.

À JETER ? À RECYCLER ? POUR TOUT SAVOIR, TÉLÉCHARGEZ L'APPLI GUIDE DU TRI

À JETER ? À RECYCLER ? POUR TOUT SAVOIR, TÉLÉCHARGEZ L'APPLI GUIDE DU TRI

SIRTOM Région de Brive **ENSEMBLE FAISONS + POUR JETER -**

CITEO Donnons ensemble une nouvelle vie à nos produits. **CITEO** Donnons ensemble une nouvelle vie à nos produits.

N°Vert 0800 204 054 **N°Vert 0800 204 054**

© Communauté 2018

RAPPEL : Ne sortez vos bacs que lorsque ces derniers sont pleins

La prochaine fois, avant de jeter donnez, vendez entre voisins...



Petites Annonces
GRATUITES
100% VOISINS



Le SIRTOM de la Région de Brive lance un **nouveau service** territorial
d'échange et de don d'objets entre voisins !

Un site web collaboratif qui vous permet de donner ou vendre des produits
plutôt que de jeter en déchèterie : un vide grenier virtuel, permanent et d'ultra-proximité.

www.troc-sirtom-brive.fr



ORGANISATION DE L'ENQUÊTE PUBLIQUE DU PLAN DE DÉPLACEMENTS URBAINS

Dans le cadre de l'élaboration de Plan de Déplacements Urbains de la Communauté d'Agglomération du Bassin de Brive, la phase 4 d'enquête publique réglementaire va être réalisée au début de l'année 2019.

Cette enquête publique est complétée par une large concertation qui se veut la plus accessible possible, notamment sur notre commune.

C'est pourquoi la CABB aimerait que notre commune soit partie prenante dans cette action.

Pour toutes les personnes qui décident de réagir, rendez-vous sur le mail de la Mairie : estivaux@mairie19.fr, sur le site de l'Agglo : www.agglodebrive.fr ou en Mairie aux heures d'ouverture.

Les grands objectifs

- Faire face aux enjeux de mobilité durable à l'échelle du bassin de vie
- Améliorer la sécurité de tous
- Favoriser le report modal sur les modes alternatifs à la voiture particulière
- Développer les transports collectifs pour tous et les modes de transports autonomes moins polluants comme le vélo, la marche à pied,...
- Prévoir l'aménagement et les conditions d'exploitation du réseau principal de voirie
- Organiser le stationnement (sur la voirie et en souterrain) y compris pour les personnes à mobilité réduite
- Organiser le transport et la livraison des marchandises de façon à réduire les impacts sur la circulation et l'environnement
- Encourager les entreprises et les collectivités publiques à favoriser le transport de leur personnel par les transports en commun et le covoiturage grâce à la mise en place de déplacements d'entreprises et d'administrations (PDE, PDA)
- Harmoniser la tarification et la billettique

Les grandes orientations du PDU

Transport collectif et intermodalité

- Créer un réseau structurant d'agglomération sur les 48 communes,
- Adapter le réseau aux besoins et optimiser les moyens,
- Diffuser l'offre de transport à tout le territoire, par tout type de mobilité alternative à l'autosolisme,
- Rendre plus performant le transport scolaire en s'appuyant notamment sur l'étoile ferroviaire.

Circulation et stationnement

- Poursuivre la politique de décongestion du trafic en faisant évoluer les comportements de mobilité,
- Organiser le stationnement dans une optique de dynamisation économique et de report modal.

GUIDE DE L'OPAH

RENOUVELLEMENT URBAIN

Vous souhaitez réaliser
des travaux d'amélioration
de votre logement ?



A qui s'adresser ?



UN GUICHET UNIQUE

**Maison de l'Urbanisme et de l'Habitat
Agglo de Brive**

Immeuble Consulaire - 6^{ème} étage

10 avenue Général Leclerc - 19100 Brive

05 55 74 08 08

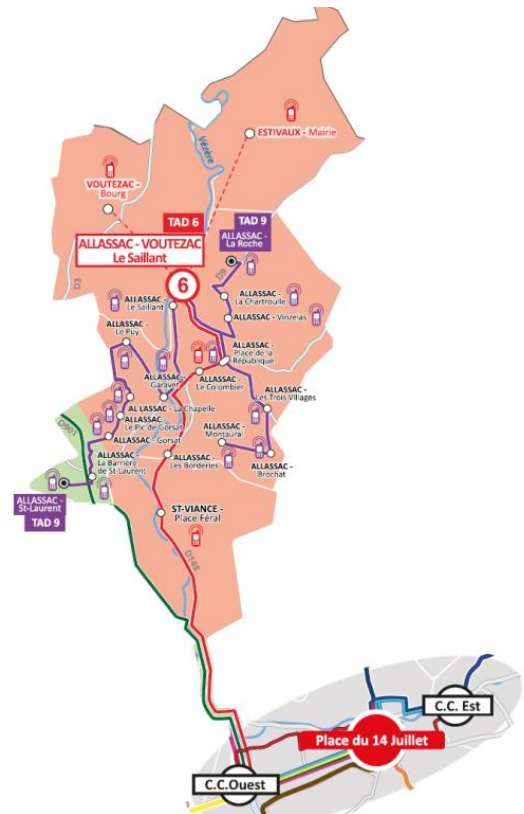
maison-habitat@agglodebrive.fr

www.agglodebrive.fr

*Elle propose un accompagnement gratuit et personnalisé
(conseils, soutien technique, montage de dossiers de subventions...)
permettant de mobiliser le soutien financier des différents
financeurs comme l'ANAH, la CABB, les communes RU, le Conseil
Départemental, les caisses de retraites...*

Fonctionnement du Transport à la demande « LIBEO AGGLO 6 » sur Estivaux

- ✓ Ce transport à la demande est **ouvert à tous sur simple réservation**.
- ✓ Il fonctionne **le mardi après-midi et le samedi matin**.
- ✓ Il permet **un départ d'Estivaux depuis la Mairie**,
- ✓ et une dépose **soit sur Allasac-Voutezac** à l'arrêt « Le Saillant », **soit sur Allasac** aux arrêts « Place de la République », « Le Colombier », ou « Les Borderies », **soit sur Saint-Viance** à l'arrêt « Place Féral », **soit sur Brive** aux arrêts « C.C Ouest » ou « Place du 14 Juillet », et inversement pour le trajet retour, aux horaires suivants (aller et retour).



Vers Brive	Mardi	Samedi
Prise en charge possible (voir carte) : ESTIVAUX / VOUTEZAC	13:05 - 13:25	08:40 - 09:00
ALLASSAC / VOUTEZAC - Le Saillant	13:30	09:05
ALLASSAC - Place de la République	13:40	09:15
ALLASSAC - Le Colombier	13:42	09:17
ALLASSAC - Les Borderies	13:44	09:19
SAINT-VIANCE - Place Féral	13:50	09:25
BRIVE - C.C. Ouest	14:05	09:40
BRIVE - Place du 14 juillet	14:15	09:50

Pensez-y, correspondances possibles avec le réseau de bus urbain pendant 1 heure !

Vers Allasac / Voutezac	Mardi	Samedi
BRIVE - Place du 14 Juillet	16:30	11:30
BRIVE - C.C. Ouest	16:40	11:40
SAINT-VIANCE - Place Féral	16:55	11:55
ALLASSAC - Les Borderies	17:01	12:01
ALLASSAC - Le Colombier	17:03	12:03
ALLASSAC - Place de la République	17:05	12:05
ALLASSAC / VOUTEZAC - Le Saillant	17:15	12:15
Dépose possible (voir carte) : ESTIVAUX / VOUTEZAC	17:15 - 17:35	12:15 - 12:35

Pensez-y, correspondances possibles avec le réseau de bus urbain pendant 1 heure !

Il existe également un transport à la demande sur réservation pour les personnes à mobilité réduite : LIBEO ACCESSIBLE

- ✓ Ce transport à la demande est réservé aux personnes à mobilité réduite, **titulaires d'une carte Mobilité Inclusion** (ou la carte de stationnement).
- ✓ Il fonctionne **du lundi au samedi de 8h30 à 19h30**.
- ✓ Il permet **16 déplacements par mois** (1 déplacement étant 1 aller ou 1 retour), la prise en charge et la dépose se font à l'adresse souhaitée, sur une des 48 communes de l'Agglo de Brive.

LIBÉO ACCESSIBLE C'EST SIMPLE



- ✓ Je m'inscris au service à l'aide du **dossier d'inscription** disponible sur www.libeo-brive.fr,
- ✓ Je reçois ma carte directement à domicile,
- ✓ Je **réserve mon déplacement**.

➤ **Fonctionnement des services de transport à la demande Libéo Agglo et Libéo Accessible :**

Pour ces 2 services, vous devez réserver au plus tard la veille avant 17h, et jusqu'à 15 jours avant, en appelant la centrale de réservation au 05 55 74 20 13 (**tapez 2 pour le service Libéo Accessible, 3 pour le service Libéo Agglo**), ou réservez directement de chez vous dans la rubrique « Réserver en ligne » du site internet www.libeo-brive.fr.
Pensez-y : si vous réservez par téléphone, le service est plus facilement joignable les matins de 9h à 12h !

➤ **Libéo Tarifs :**

Les tarifs sont les mêmes que sur l'ensemble du réseau LIBEO pour le **service Libéo Agglo 6** :

- ✓ **1.20€ le ticket unitaire** directement dans le véhicule (merci d'avoir l'appoint),
- ✓ 8€ la carte de 10 voyages achetée au préalable à l'infobus place du 14 juillet ou dans un point-relais de vente LIBEO,
- ✓ Ou sur présentation d'un abonnement LIBEO :
 - « **Pass jeune mensuel** » (de 5ans à 25 ans inclus) : **13,50€**
 - « **Libre circulation mensuelle** » : **27€**
 - « **Libre circulation mensuelle réduit** » (sur présentation de la CMU, RSA, avis de non-imposition) : **13,50€**
- ✓ Si vous prenez le **service Libéo Accessible**, le coût est de **2€ le déplacement** aller ou retour (1€ le déplacement + 1€ la prise en charge).

➤ **Pour obtenir toutes les informations :**

Les fiches horaires sont disponibles en Mairie, sur www.libeo-brive.fr, ou à l'agence commerciale Infobus (Place du 14 Juillet – 19 100 BRIVE).

Pour nous joindre : 05 55 74 20 13 ou libeo.brive@transdev.com.



SYNDICAT MIXTE A LA CARTE POUR L'AMENAGEMENT DE LA VEZERE

Alors qu'il a été créé en 1969, le Syndicat Intercommunal de la Vézère (le SIAV), est aujourd'hui confronté à une réflexion stratégique de sa gouvernance, en cohérence avec les autres acteurs de l'eau, devant lui permettre d'évoluer vers une meilleure définition du périmètre d'intervention hydrographiquement pertinent de la compétence qu'il exerce au titre de la GEMAPI, et également de son contenu. En effet, celle-ci ne bénéficie d'aucune définition propre, sinon par un seul renvoi au Code de l'environnement en son article L211-7 et à ses 4 alinéas qui en précisent les missions. Ces adaptations nécessaires, découlent des évolutions législatives impulsées par la loi de modernisation de l'action publique territoriale et l'affirmation des métropoles du 27 Janvier 2014, dite loi MATPAM, qui recentre, par volonté de rationalisation des nombreuses maîtrises d'ouvrage légitimes à mener des actions en ce domaine mais éclatées et partagées entre différents échelons de collectivités, au sein du bloc communal, les compétences relatives à la gestion des milieux aquatiques au regard des enjeux collectifs de la qualité de l'environnement, de la prévention de l'inondation et de la sécurité des biens et des personnes. La loi NOTRe du 7 Août 2015 a introduit par la suite le transfert automatique de la GEMAPI, des communes aux EPCI à fiscalité propre auxquels elles sont rattachées, ainsi que le report de la date buttoir de l'entrée en vigueur de la compétence au 1^{er} Janvier 2018. Ainsi, la gestion des cours d'eau s'affranchissant des frontières administratives des structures l'exerçant, la loi encourage plutôt leur solidarité territoriale par le regroupement des communes ou des EPCI à fiscalité propre au sein de structures dédiées (dont les syndicats mixtes) ayant des capacités techniques et financières leur permettant d'exercer cette compétence à l'échelle hydrographique cohérente (les bassins versants, ou les sous-bassins versants, ou les unités hydrographiques de référence). Aujourd'hui, le territoire du SIAV s'étend, au sein du bassin versant de la Dordogne, sur 3 unités hydrographiques de référence : la Vézère, l'Isle et la Dordogne. Pour l'exercice de la GEMAPI, le SIAV regroupe 4 EPCI pour un total de 68 communes adhérentes : la Communauté d'Agglomération du bassin de Brive (48 communes), la Communauté d'agglomération de Tulle (2 communes), la Communauté de communes d'Uzerche (6 communes), et la Communauté de communes du Pays de Lubersac (12 communes). L'adhésion, en Juin 2018, de 6 communes de la Communauté de communes de Lubersac-Pompadour a permis d'amener dans son giron le bassin de la Loyre, gros affluent de la Vézère. Cet apport de communes supplémentaires n'est sans doute qu'une étape dans la recherche par le SIAV d'un périmètre géographique d'exercice pertinent. En ce qui concerne la définition de l'étendue des missions qu'il exerce au titre de la GEMAPI, le SIAV y accorde une attention particulière en s'engageant dans l'actualisation de ses statuts, dont il soumettra à ses membres la nouvelle version, probablement au cours de l'année 2019. En effet, celle-ci est laissée à la seule discrétion des acteurs détenteurs de la compétence. Il convient donc d'être suffisamment clair et précis dans la rédaction de ce texte, notamment dans la définition des missions que nous confient les EPCI adhérentes, afin de sécuriser les actions du syndicat. Dans la même logique, le SIAV réfléchit au programme d'actions qu'il compte mettre en pratique à travers son PPGCE (programme pluriannuel de gestion des cours d'eau). Celui-ci fait l'objet d'une réactualisation pour la période 2019-2025.

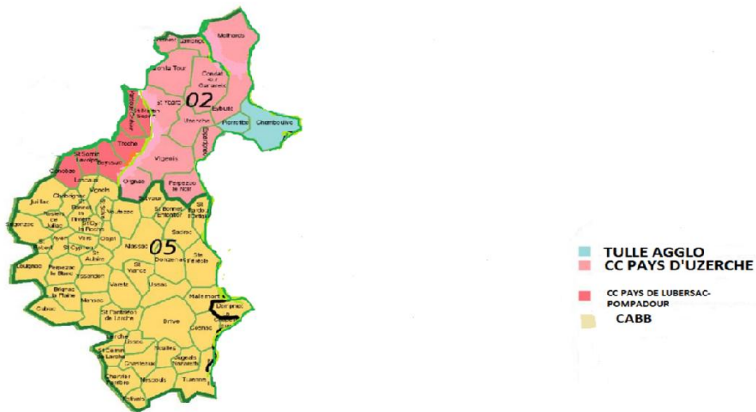
Rappelons que le SIAV est mandaté par les communes adhérentes et/ou les EPCI pour exercer différentes autres compétences (dites « à la carte ») telles que Sauvegarde du Patrimoine, Opérations aménagements, Sentiers. Il porte également la compétence NATURA 2000 pour les communes dont la localisation géographique sur le périmètre NATURA 2000 rend son exercice obligatoire. Un nouveau marché sera lancé à cet effet en 2019.

Rappelons également qu'en ce qui concerne la commune d'ESTIVAUX en particulier, la régie du SIAV est intervenue, dans le cadre de ses travaux d'entretien des sites pour les pratiquants, sur l'aire d'Estivaux, afin de tondre et de tailler les haies des haltes nautiques, et déplacer également une table de pique-nique en raison de la formation d'une encoche d'érosion qui menaçait cet équipement.

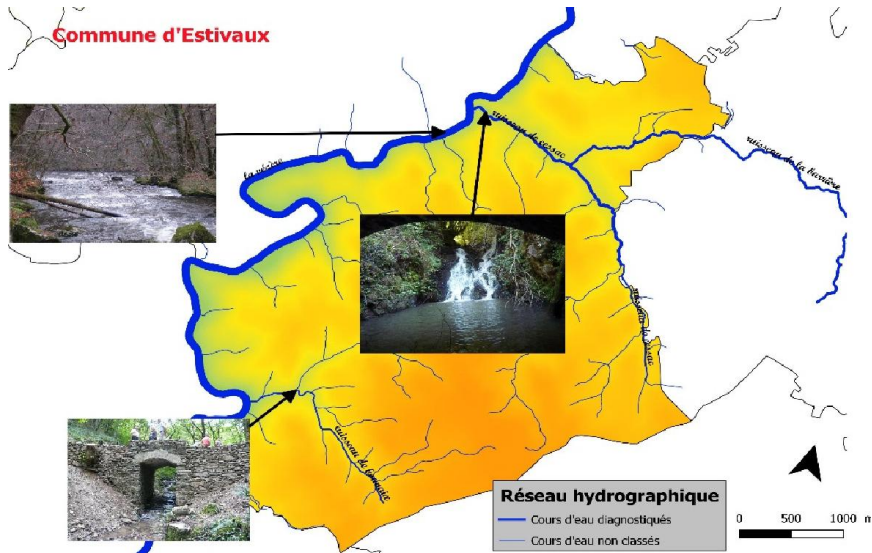
En conclusion, nous pouvons dire que de nombreux échanges à mener sont en perspective au SIAV !

Le site du SIAV est consultable à l'adresse : www.siaiv-vezere.fr

NOM DES EPCI INCLUSES SUR LE TERRITOIRE DU SIAV



LES MASSES D'EAU PRESENTES SUR LA COMMUNE D'ESTIVAUX



ZOOM SUR LES INTERVENTIONS DU SIAV SUR LA COMMUNE EN 2018





L'**A**ssociation Intercantonale d'**I**ntervention au **D**omicile des **A**înés et des personnes **H**andicapées est une association loi 1901.

Le siège social se situe au 20 place de l'église à Vigeois.

Elle est présidée par Michèle RELIAT, Conseillère Départementale du canton d'Allasac.

L'association gère un service de portage de repas à domicile.

Elle assure la livraison des repas et la collecte des demandes. Elle dessert les cantons de Seilhac Monédières (sud), Uzerche et Allasac (nord).

Les menus sont élaborés par une diététicienne, ils sont confectionnés en liaison froide par le Centre Hospitalier Alexis Boyer d'Uzerche.

Nous proposons à nos adhérents 2 formules au choix :

- Une formule pour le midi et le soir à 9.40 € composée d'un potage, de 2 entrées, d'une viande ou poisson avec légumes, de 2 fromages ou produits lactés et d'un dessert.
- Une formule entrée + plat (viande ou poisson avec légumes) à 6.50 €.

Une aide financière du Conseil Départemental peut être accordée dans le cadre de l'Aide personnalisée à l'Autonomie.

Une cotisation de 1 euro par an sera demandée pour l'association.



Vous pouvez nous joindre au 05 55 98 97 49 ou au 06 35 29 50 70

ou par mail aiida@orange.fr

Pour plus d'informations, un site internet est à votre disposition : www.livraison-repas-domicile-19.fr

LE 29 JANVIER 2019 LES FRÉQUENCES DE LA TNT CHANGENT !



TOUS | À VOS | POSTES!

**POUR CONTINUER
À RECEVOIR LA TNT**



Si vous recevez la télé par antenne râteau*, vous risquez de perdre certaines chaînes !

Pour les retrouver : c'est simple ! Le 29 janvier, faites une recherche de chaînes à l'aide de votre télécommande.

POUR SAVOIR SI VOUS ÊTES CONCERNÉ PAR CES CHANGEMENTS :



RENDEZ-VOUS SUR
WWW.RECEVOIRLATNT.FR

ou



CONTACTEZ LE
0970 818 818
(appel non surtaxé)

* Si vous recevez la télé par câble, satellite, ADSL ou fibre, vous n'êtes pas concerné par ces changements.

Les nouveautés du Pays d'art et d'histoire

En 2018, le Pays d'art et d'histoire Vézère Ardoise a proposé de nombreuses animations, que ce soit en temps scolaire, périscolaire, lors de la saison estivale ou bien encore lors des Journées européennes du patrimoine.

Un catalogue pédagogique a été mis en place et proposé dans toutes les écoles primaires du territoire, environ 900 élèves ont ainsi participé à des ateliers sur le paysage, le village au temps jadis, l'eau...

Une nouvelle publication pour enfants a été réalisée à Vars-sur-Roseix, par les élèves de l'école, en partenariat avec la FAL de la Corrèze, l'Institut d'Etudes Occitanes de l'artiste David Molteau.

Près de 40 animations ont été organisées durant l'été, pour une fréquentation d'environ 1 200 personnes. Parmi les nouveautés, on peut noter la création d'un spectacle en théâtre d'ombres à Ayen et d'un cluedo géant à Varetz.

Le Pays d'art et d'histoire a répondu à deux appels à projet. Le premier, du Conseil départemental de la Corrèze, s'inscrit dans le cadre de la commémoration du centenaire de la Guerre 14-18 et a permis la réalisation d'un spectacle par les élèves d'Allasac, suite à différents ateliers artistiques et sorties. Le second, de l'Agence culturelle de la Dordogne, sur le thème « culture et handicap », a permis de développer le spectacle en théâtre d'ombres de Clairvivre joué à plusieurs reprises au cours de l'année.

Toutes ces activités ont été réalisées grâce à la participation active de nombreux bénévoles et à la mise en place de partenariats avec EDF, l'EPD de Clairvivre, la FAL de la Corrèze, Oxygène Sports Nature, les Offices de tourisme, diverses associations culturelles et de mises en valeur du patrimoine, des artistes plasticiens, une comédienne, un photographe et le Fablab de Brive.

L'exposition « Trésors sacrés, sacrés trésors ! » a terminé son itinérance, la prochaine exposition, « L'aventure du rail », est en cours de finalisation.

Photo jointe : nouveau spectacle en théâtre d'ombres à Ayen, crédit Olivier Soulié

Coordonnées:

Pays d'art et d'histoire Vézère Ardoise
Manoir des tours, 24 rue de la grande fontaine
19240 Allasac
05.55.84.95.66 / pah@vezereardoise.fr
www.vezereardoise.fr
rejoignez nous sur facebook : PahVezereArdoise



Amicale des parents d'élèves du RPI de Perpezac/Estivaux

➤ Présentation de l'APE :

L'Amicale des parents d'élèves du RPI de Perpezac-Le-Noir / Estivaux est une association qui compte une douzaine de parents bénévoles.

A travers différentes actions, ces parents œuvrent dans l'entente et la convivialité, à apporter un peu de vie autour de l'école et à récolter des fonds. Cet argent est ensuite entièrement reversé à l'école et permet de financer les projets culturels, les événements sportifs et les sorties tout au long de l'année.

➤ Bilan année 2017/2018 :

L'année passée, les enfants de l'école ont pu participer à différentes sorties et ateliers :

Sorties cinéma, Théâtre, Concerts JMF, Cités des insectes (MS/GS), Limousine Park & Chalucet (CE1/CE2), Parc Wizz-Titi (PS/MS), Volcans d'Auvergne (CE2/CM1), Tours de Merle & Fermes médiévale (CM1/CM2), interventions musicales, Noël des enfants, transports divers...

Toutes ces activités ont été entièrement financées par l'APE à hauteur de **9 650 €**.

➤ Actions 2018/2019 :

25/11/18 : Vide Ta Chambre (vente d'articles de puériculture, jouets et vêtements pour enfants)

08/12/18 : Vente de chocolats, sapins, décorations de Noël

20/12/18 : Vente de calendriers (photos des enfants)

16/03/19 : Loto (Estivaux)



05/07/19 : Fête de l'école

Et pourquoi pas de nouveaux projets...

➤ Composition de l'APE :

13 parents s'investissent dans l'APE. A noter que cette année, de nouveaux parents ont rejoint le groupe. Bienvenue à eux !

Co-présidentes : HERCOUËT Hélène - MOUNIER Laëtitia

Trésorier : LEJEUNE Franck. Adjointe : HERNANDEZ Julie

Secrétaire : VALLON Stéphanie. Adjointe : BISSIERE Pauline

Membres actifs : BALET Aurélie, CARTIER Sarah, LEROSIER Nathalie, NAUCHE Sophie, ROBIN Audrey, ROULET Marie-Anne, VINEL Elodie.



➤ Remerciements :

Nous tenons à remercier particulièrement les municipalités de Perpezac Le Noir et Estivaux, le Conseil Départemental, les commerçants et l'équipe pédagogique pour leur collaboration tout au long de l'année.

Merci également aux parents de l'école pour leur participation aux différentes actions, nos « Mamies de Perpezac » pour leurs confections de Noël et tous les bénévoles qui s'investissent dans l'APE.

Une mention particulière à Séverine CHAZAL et Angélique BARON qui ont quitté l'association cette année. Pour leur dévouement et leur investissement tout au long de ces dernières années : Mille mercis !

Pour plus d'informations :



amicale.perpezac@gmail.com



Amicale des parents d'élèves Perpezac Le Noir-Estivaux

VIE SCOLAIRE

Il en a vu défiler des gamins...

Vendredi 6 Juillet était un jour particulier pour l'école d'Estivaux. Après 13 ans d'enseignement dans notre si chère école, notre directeur a pris le chemin de la retraite.

Unaniment apprécié pour ses qualités pédagogiques et son goût pour l'apprentissage de la vie dans la nature, Michel Delage savait comment captiver nos petites têtes blondes en les initiant au maximum par la pratique.



Journée cueillette puis analyse des champignons, soirée d'information et de prévention anti-drogue, étude de la qualité de l'eau d'Estivaux avec analyse d'échantillons, journée botanique avec prélèvements de plantes, séance de prévention routière, prix d'honneur au concours de l'école fleurie, potager, remise des dictionnaires...

Tout ceci est qu'un infime échantillon des activités de sa dernière année dans sa vie scolaire très active.

Le Jeudi 5 Juillet, Michel Delage a invité plus d'une centaine de personnes ayant gravité autour de lui, personnellement et/ou professionnellement. Après quelques discours devant une assistance attentive, est arrivée l'heure des cadeaux avant de partager encore de délicieux moments autour d'un buffet.

Le lendemain, pour son dernier jour officieux de maître des écoles (sa retraite n'étant officielle qu'au 1^{er} Septembre), la municipalité a organisé « un pot de départ en son honneur, en plus petit comité, témoignage de reconnaissance et surtout d'amitié.



C'est à 5 jours de la rentrée des vacances d'été que s'est effectué le passage de témoin entre les deux professeurs des écoles, le Maire, les adjoints, quelques conseillers, les employés communaux, la DDEN, la présidente de l'amicale des parents d'élèves et même Michel DELAGE, le « sortant », ont accueilli Patrice MILLERY. Cette agréable rencontre (pot de l'amitié, buffet dinatoire), très conviviale, s'est terminée bien après la tombée de la nuit.

De nouveaux élèves à Estivaux !



Pour la rentrée 2019, l'école d'Estivaux a accueilli 25 nouveaux élèves et un nouvel enseignant !

Profitons de cet espace d'écriture pour souhaiter une retraite bien méritée à Mr Delage.

Les 18 CM2 et 7 CM1 ont choisi d'écrire un texte sur le cross de secteur et un autre sur le passage de la « caravane du Téléthon ».

Le cross de secteur

Le vendredi 23 novembre, les élèves de l'école d'Estivaux ont participé au cross de secteur qui a eu lieu près du lac de Vigeois. Chaque participant devait respecter un contrat qu'il s'était fixé auparavant, à savoir : parcourir une certaine distance en un temps donné.

Après l'arrivée de toutes les écoles sur le site de course, Geneviève Barand, conseillère pédagogique EPS en charge de l'organisation, a rappelé le déroulement de la matinée. Ensuite toutes les classes ont pu reconnaître le circuit qui mesurait quatre cents mètres de long.

A dix heures, les premiers Estivalois se sont élancés pour quinze minutes de course. Pendant le même temps, les autres élèves de la classe, que l'on appelait « les observateurs », devaient compter le nombre de tours que faisaient leurs camarades. A la fin du temps imparti, chaque coureur devait récupérer une étiquette placée sous le plot le plus proche. (Deux plots étaient espacés de cinquante mètres.) Ainsi il était plus facile de connaître précisément la distance parcourue par chaque coureur. Après avoir collecté tous ces informations, l'équipe USEP a pu établir un classement pour chaque catégorie.

Les élèves de la classe, qui n'avaient pas couru, ont pris le départ de la dernière course de la matinée

Lors de chaque course, un public enthousiaste redonnait du courage à chaque participant. Ce sont des élèves fatigués mais heureux qui ont repris le car en fin de matinée.

Pour information : onze élèves de l'école d'Estivaux se sont qualifiés pour le cross départemental !

La « caravane du Téléthon »

Moment convivial entre les cyclistes de la « caravane du Téléthon » et les élèves de l'école

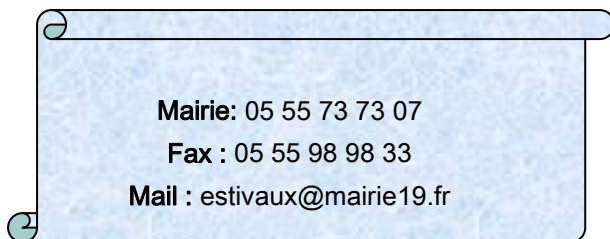
Le 7 décembre 2018, les élèves d'Estivaux ont rencontré des cyclistes de « la caravane du Téléthon ». C'était une sortie vélo un peu particulière puisque ces femmes et ces hommes (dont un certain monsieur Delage !) roulaient dans un but bien précis : récolter de l'argent pour le Téléthon.

Afin de partager un moment convivial avec ces sportifs courageux, les élèves avaient confectionné des gâteaux, avec l'aide de leur cantinière, Françoise. (Avant de « mettre la main à la pâte », les élèves ont lu les différentes recettes, ont travaillé différentes caractéristiques de ce type d'écrit et ont dû résoudre des petits problèmes de proportionnalité !)

Après ce petit moment de partage avec les élèves et des membres du conseil municipal, les cyclistes ont pris la direction de Saint-Bonnet-l'Enfantier.



NUMEROS UTILES



Stade Municipal : 05 55 98 47 77

Salle Polyvalente : 05 55 98 45 37

Ecole Estivaux : 05 55 98 48 47

Ecole Perpezac Le Noir : 05 55 98 48 79

Centre De Loisirs De St Bonnet l'Enfantier : 06 17 69 29 35

Gendarmerie de Vigeois : 17 ou 05 55 98 91 34

Préfecture Tulle : 05 55 20 55 20

Destruction de Nids de Guêpe et Frelons : 06 89 88 38 12

Enedis (dépannage 24 h /24 h) : 0810 333 019

Orange (dépannage résidentiel) : 39 00

Syndicat des Eaux De Perpezac Le Noir
05 55 84 55 99 ou 06 07 90 97 75 (dépannage)

Fédération Départementale d'électrification : 05 55 20 89 51

Enfance Maltraitée : 119

Sos Enfant Disparu :36 34

Violence Conjugale : 39 19

Cpam : 36 46

Pôle Emploi : 39 49

Allo Service Public Démarches Administratives : 39 39

Correspondants presse locale :

Jacques Bousquet : La Vie Corrézienne et La Montagne

JeannineChastanet : L'Echo du Centre



Nous les remercions pour
tous les articles de presse
très attendus et appréciés
de nos lecteurs !



LES NUMÉROS À CONNAÎTRE EN CAS D'URGENCE



LES NUMÉROS D'APPEL D'URGENCE PERMETTENT
DE JOINDRE GRATUITEMENT LES SECOURS 24H/24

112

NUMÉRO D'APPEL
D'URGENCE EUROPÉEN

Si vous êtes victime ou témoin d'un accident
dans un pays de l'Union Européenne

15

SAMU

LE SERVICE D'AIDE MÉDICALE URGENT

Pour obtenir l'intervention d'une équipe
médicale lors d'une situation de détresse
vitale, ainsi que pour être redirigé vers un
organisme de permanence de soins

17

POLICE SECOURS

Pour signaler une infraction qui nécessite
l'intervention immédiate de la police

18

SAPEURS- POMPIERS

Pour signaler une situation de péril ou un
accident concernant des biens ou des
personnes et obtenir leur intervention rapide

114

NUMÉRO D'URGENCE POUR LES PERSONNES SOURDES ET MALENTENDANTES

Si vous êtes victime ou témoin d'une
situation d'urgence qui nécessite
l'intervention des services de secours.
Numéro accessible par fax et SMS



VIE
VIE

ASSOCIATIVE

ANCIENS COMBATTANTS

Cette année, j'ai la lourde charge de vous présenter nos activités 2018.

Tout d'abord notre section a été éprouvée par les décès de nos dernières veuves 39-45 : Georgette PEPY et Marie-Louise DUTHEIL ont rejoint un monde meilleur. Nous présentons à leur famille notre soutien et nos sincères condoléances.

L'année a commencé par une agréable après-midi autour de galette des rois et de quelques bulles. A l'issue de celle-ci, les veuves ont reçu un colis de douceur, ainsi que nos épouses, une boîte de friandises.

Le 19 Mars, avec les adhérents FNACA des trois communes, nous célébrons la fin de la guerre d'Algérie. Après lecture du Manifeste et la Marseillaise, la Municipalité nous convie au pot de l'amitié.

8 Mai, le cortège est composé des combattants, de la Municipalité, le professeur des Écoles, les élèves, les Estivaloises et Estivalois. L'appel des noms des victimes mortes au cours de cette guerre ont été énumérés par les enfants. Mr le Maire et Mr l'Adjoint ont lu les messages et un dépôt de gerbes a été effectué par Marie-Louise DUTHEIL, veuve de 39-45, suivi d'une minute de silence et de la Marseillaise. En fin de cérémonie un lâcher de pigeons par Mr BIALIC, avec un vin d'honneur offert par le Conseil Municipal.

Le 2 juin le congrès départemental a eu lieu à St Pantaléon de Larche. Après avoir été accueilli par Mr le Maire et ses conseillers, les débats ont pu commencer. Le Président Départemental, le secrétaire et le trésorier nous ont donné la situation de notre association. Le délégué fédéral est revenu sur nos droits et nos devoirs d'anciens combattants. Après un repas copieux les plus téméraires on rejoint la piste de danse.

Le 9 juin, notre section a préparé une journée détente. Le matin, une vingtaine de marcheurs ont découvert le charme des chemins de cette campagne estivaloise. À midi, 63 convives se sont retrouvés devant le menu concocté par un traiteur local. Au court de ce repas, un chanteur nous a replongé dans le passé avec des chansons françaises. L'après-midi, se sont déroulées des parties de pétanque acharnées. D'autres ont profité du bien-être des chaises longues sous les arbres pour se relaxer.



Le 11 novembre, pour le centenaire de la Première Guerre, une foule très nombreuse se retrouvait devant le monument pour honorer la mémoire de ces poilus morts en héros pour que la France reste libre. Il faut remercier les enfants des écoles qui ont lu des lettres des soldats. La municipalité nous a offert le pot de l'amitié.



Nos malades.

Jacques CHASTANET, notre président, a subi plusieurs opérations. L'épouse de Jean KASEK a des ennuis de santé ainsi que notre sympathisant Serge PRADOUX. Espérons que l'année prochaine tous ces sours seront oubliés.

Pour 2019 un repas le 12 janvier mais aussi d'autres idées.

Je vous souhaite de bonnes fêtes et vous présente pour 2019 meilleurs vœux à vous tous et à vous toutes.

Robert VERGNE



AMICALE DES ANCIENS D'ESTIVAUX

Avec des moments chaleureux et des journées ensoleillées, l'année 2018 a mené notre amicale à l'âge de ses 20 ans d'existence.

Son Assemblée Générale s'est tenue le 4 mars 2018 devant une assistance un peu plus fournie.

Des divers rapports ont été présentés et adoptés montrant une activité saine à tout point de vue.

Le repas qui a suivi a réuni 115 personnes sous l'animation du duo de Thierry et Christophe.



Une sortie voyage de 3 jours a eu lieu en Mai emmenant 37 personnes vers le Sud-Ouest entre mer et montagne. Une visite conduite par Jean-Louis connaissant les lieux intéressants. 3 jours passés en Pyrénées Catalanes...

Le 1^{er} jour, côté montagne, visite guidée de la Cerdagne : ses lacs, ses pistes de ski, la station de Font-Romeu, le Pic Carly, four solaire d'Odeillo.



Le 2nd jour dans la plaine du Roussillon, avec une promenade dans les vignes à bord du petit train, puis déjeuner en bord de mer à Collioure devant une bonne soupe de poisson. Retour par la cité du marbre rose Villefranche de Conflent et son artisanat local.

Le matin du troisième jour, le lac des Bouillouses, les fortifications de la cité de Mont-Louis. Sur le chemin du retour d'un séjour apprécié, un goûter et boisson ont été offerts avec un arrêt sur aire de repos.

L'année 2018 marque les 20 ans d'existence de l'association. Pour les retrouvailles d'été célébrant sa création, décision avait été prise d'améliorer repas et animation.

Ce sont 132 personnes qui sont venues profiter de ce repas préparé par le traiteur habituel et de l'animation proposée par les talentueux musiciens que son « Pollux » Pascal terrible et Sébastien Farge.

Les 20 bougies d'anniversaire ont été soufflées tout en songeant aux personnes créatrices de l'association, un moment poignant.

La saison automnale nous a produit ses fruits. Châtaignes blanchies et jus de pomme étaient au menu de la journée du 4 novembre.

Avec la musique de Thierry et Christophe 115 personnes ont passé une bonne journée, tant à table que sur la piste de danse.

Des bulbes de fleurs étaient en vente au profit du Téléthon, une coquette somme a été récoltée.

Merci à tous ceux ayant participé.



Notre équipe vous remercie toutes et tous de votre fidélité aux animations de l'Amicale que vous faites vivre par votre présence.

L'année 2019 verra son assemblée générale le 3 mars, des décisions y seront prises.

Une sortie promenade est envisagée au printemps. Probablement retrouvailles annuelles d'été ainsi que la journée d'automne.

Je veux remercier toute notre équipe pour son investissement et aussi les bénévoles nous apportant leur aide. Ils se joignent à moi pour vous souhaiter ainsi qu'à vos familles une très bonne année 2019 plein de santé et d'amitié.

Michel DUMOND





Alliance

ESTIVAUX St PARDoux



Saison 2018 - 2019 Décembre 2018

Bonjour à tous et à toutes,

quarante

Voici venu le temps de faire un premier bilan à mi-saison de notre association sportive l'Alliance Estivaux Saint Pardoux.

Après une série de saisons difficiles, l'élection d'un nouveau bureau avec de nouveaux responsables a permis de pérenniser notre activité. En effet, un changement de président, de trésorière et de coach pour notre équipe de foot, du sang neuf avec l'arrivée de quelques jeunes supplémentaires d'Estivaux et des communes proches, nous amène à l'heure où s'écrivent ces lignes à être sur le podium de notre poule de championnat de 4^{ème} division, ce qui nous ouvre l'espoir de pouvoir continuer à pratiquer notre sport dans la 2^{ème} phase haute pour le premier semestre de l'année 2019.

Malgré des blessés, d'absents, de retards, de plus en plus nombreux, et inversement une présence aux entraînements de plus en plus clairsemée (lien de cause à effets ?), l'envie de certains est toujours là, et c'est là l'essentiel, car sans locomotive, le train n'avance plus, il reste en gare, ou il passe ailleurs ! Dans des gares beaucoup plus importantes que notre petit club communal, qui ne peut plus rivaliser avec des ententes de communauté de communes et leurs centaines d'adhérents, qui eux étant bien sûr de plus en plus aidés par nos instances dirigeantes. Car oui, la mort de nos petits clubs de campagne est programmée, les budgets devenant de plus en plus serrés, les aides de moins en moins nombreuses, les bénévoles de plus en plus rares, bref, heureusement que nous sommes champions du monde. Mais où va cet argent distribué par les droits TV, les retours de la FIFA, de l'UEFA, de la FFF ? Je ne porte pas le gilet jaune le dimanche après-midi, simplement mon maillot jaune et noir que je défends depuis près de vingt ans maintenant !

Bref, vous le voyez, ce n'est facile nulle part, mais quand l'on pratique un loisir, à vingt ou cinquante ans, entre deux trois taupes, sans arbitre la moitié du temps (surtout quand le temps n'est pas beau), l'on se doit de respecter quelque chose que nos anciens ont mis en route il y a

ans et ce respect, il fond aussi comme neige au soleil, la faute à qui, la faute à quoi ? Peut-être que les générations futures s'en apercevront assez tôt, car pour nous, il y a un manque quelque part.

Bref, ceci ne nous a pas freinés pour organiser notre traditionnelle soirée « Mique et Petit Salé » et remercier encore tous les participants, et vous avez été très, très nombreux en ce mois de novembre, de même que tous les bénévoles, qu'ils soient licenciés au club ou ceux qui offrent de leur temps, de leurs expériences et de leurs envies d'être ensemble. Car c'est ce mot « ensemble », qui nous rassemble.

La prochaine manifestation sera bien entendu la journée « Fête des Omelettes » le lundi de pâques, et nous vous y convions d'ores et déjà afin de passer quelques moments de gaieté, d'amitié et de gourmandise.

Je vous souhaite, au nom de tous, membres, joueurs, dirigeants, et supporters, une excellente fin d'année, de bonnes fêtes et une nouvelle année 2019 pleine de belles choses, de rayons de soleil et de sourires. Profitez, le temps qui passe trop vite est trop court !

J'en profite également pour remercier Jacquy Bousquet et Amélie Esnault pour les photos.

Philippe BESSE - Alliance Estivaux Saint Pardoux



Siège Social : Mairie - 19410 ESTIVAUX

N° Affiliation Fédération Française de Football : 549643 - N° Agrément DDJ 5 : 19/08/476/5 - N° s/Préfecture : W191000367 - Siren : 511635591 - Siret : 51163559100015 - APE : 9312Z



Vainqueur de la Coupe Maurice Leblanc 2002.
Champion de Promotion de 1^{ère} division 2002.
Finaliste de la Coupe Maurice Leblanc 2009.
Finaliste du Trophée Fémina 2010.
Vainqueur de la Coupe des Communes 2012.



PASSE COMPOSE

En cette fin d'année, l'association fait un bilan de nos sorties et manifestations.

En cette journée du 14 Juillet 2018, nous avons enregistré un nombre record d'inscriptions pour notre traditionnelle ballade en 2 roues. De nouveaux participants ravis de la balade et de l'accueil que l'on a pu réserver, nous ont déjà informé de leur participation pour 2019.

Pour le midi, nous avons organisé un barbecue, qui là aussi nous a ravi, avec une très belle participation. Dans l'après-midi, une course d'endurance de tracteurs tondeuses fut organisée avec pour cette 1^{ère} expérience, un petit nombre de participants, un lancer d'espadrilles, un concours de pétanque, tout ceci dans la joie et la bonne humeur.

Cette belle journée s'est terminée avec un repas et de la musique pour conclure cette belle journée.

En tant que présidente, je tiens à féliciter Corentin et Sarah pour la naissance de leur petite fille : bienvenue parmi nous.

L'association vous souhaite une bonne et heureuse année 2019 à toutes les Estivaloises et Estivalois et attend de nouveaux membres et leurs nouvelles idées. On vous attend nombreux le 14 Juillet pour notre traditionnelle fête et de nombreux tracteurs tondeuses pour les 3h d'endurance.

Merci à toutes et tous.



Sandrine FOURCHE, Présidente



F.N.A.C.A.

des 3
communes

FÉDÉRATION NATIONALE DES ANCIENS COMBATTANTS EN ALGÉRIE, MAROC, TUNISIE

La fédération nationale des anciens combattants en Algérie-Maroc-Tunisie a su depuis 1958, défendre les intérêts de ses adhérents. Des actions ont abouti, d'autres à restent à mener.

La FNACA, continue aujourd'hui à essayer d'obtenir la reconnaissance des services rendus. C'est une association totalement indépendante des sensibilités politiques, religieuses, philosophiques. Elle a pour but d'entretenir, de renforcer les liens d'amitié, de camaraderie et de solidarité entre les anciens mobilisés en A.F.N. Le devoir de mémoire a la date anniversaire du cessez le feu du 19 Mars 1962.

Par la volonté du parlement (Assemblée nationale et Sénat) le Président de la République a promulgué la loi N° 2012 1361 du 6 Décembre 2012, qui fait du 19 Mars de chaque année, une des onze journées nationales du Souvenir. Si pendant un demi-siècle, nous avons été les maîtres d'œuvre des cérémonies du 19 Mars, cette journée de commémoration est désormais sous l'autorité des pouvoirs publics. C'est-à-dire les Préfets. Le protocole est maintenant fixé par les Préfets qui sont tenus par la loi de présider une cérémonie au chef lieu de chaque département, pour nous, Tulle.

Les autorités militaires doivent apporter leurs concours de cette journée du souvenir et du recueillement, tandis que les Maires, doivent pavoiser les édifices publics et lire le document de l'autorité lors de la cérémonie dans leur commune.

Divers

Le journal de l'ancien d'Algérie adressé aux membres de la fédération.

Un club de vacances loisir. Deux centres familiaux de vacances etc....

Activités 2018

- Janvier Assemblée Générale
- 19 Mars
- 08 Mai
- 11 Novembre

Bureau du Comité

Georges BOMBILLON - Président
Jean-Pierre BERTHOUMEYRIE & Jean-Pierre FREYSSINET - Adjoint
Albert MANTHE - Trésorier
Paul NOGUES & Michel VAYNE - Porte Drapeau

Nombre d'adhérents : 23

Je souhaite à toutes et à tous d'excellentes fêtes de fin d'année et présente mes meilleurs vœux, les plus sincères, pour une année heureuse et prospère et renouvelle mes amitiés à toutes et à tous.

Le président,
Georges BOMBILLON

SOCIETE COMMUNALE DE CHASSE

Avant que mes remerciements s'adressent à la municipalité pour les structures qu'ils nous laissent à disposition, je me tourne en priorité vers tous nos exploitants agricoles qui nous laissent bien-sûr pratiquer notre passion, mais surtout supportent les dégâts parfois considérables des sangliers. Merci encore à tous.

Pour revenir aux activités, notre repas de chasse a encore connu un succès incontournable.

Cette année, au mois de Juin, nous avons organisé un week-end au Puy du Fou, où nous nous sommes retrouvés une petite trentaine. Pour tous, ce fut 2 jours inoubliables.

La chasse :

Aujourd'hui notre activité principale est la chasse aux sangliers. A ce jour, 20 animaux ont été prélevés. Il va de soit que nous ne négligeons pas les autres chasses : 25 bracelets ont été attribués pour les chevreuils et nous nous attachons aussi à réguler les prédateurs.

Ci-dessous, 2 photos de nos 2 plus gros spécimens. Ils accusaient respectivement à la pesée 91 et 115 Kg.



Avant de terminer, je tenais à vous informer de l'arrivée de 2 nouveaux chasseurs au sein de l'équipe : Aurélien BESSE et Cédric GENESTE.

Voilà brièvement résumé le bilan de nos activités. Je remercie toutes les personnes qui participent vivement à la vie du quotidien de la société, que ce soit pratique ou administratif.



Sortie au Puy du Fou

Notre prochain repas aura lieu le 18 Mai 2019.

Au nom de toute mon équipe, meilleurs vœux et heureuse année 2019

Le Président : Laurent SOUSTRE



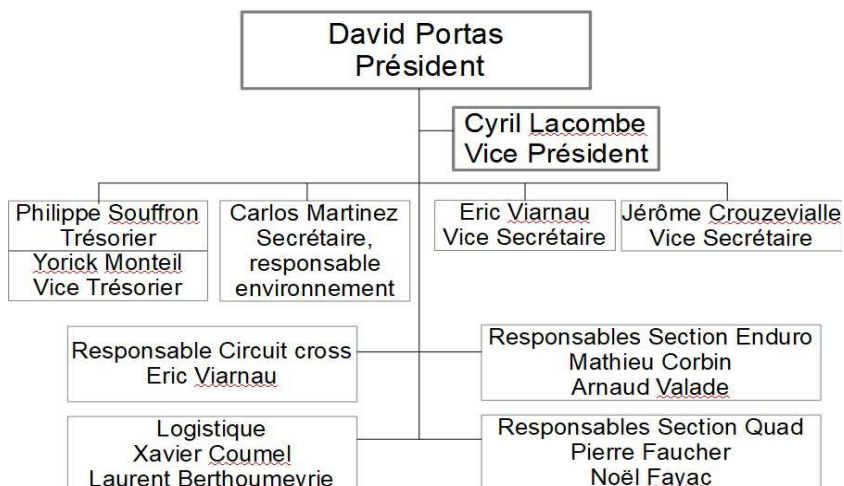


Une année bien remplie pour l'EMSE !

Cette année 2018 a apporté son lot d'événements pour l'Entente Moto Sport Estivaux, dont le plus notable est le **renouvellement du Bureau**.

En effet, Président pendant 15 années, **Cyril Lacombe** avait fait savoir qu'il souhaitait ne pas renouveler son mandat, tout en restant actif au sein du club, et a donc cédé sa place à **David Portas** lors de la dernière assemblée générale du **vendredi 14 décembre 2018**.

Le nouveau **bureau de l'EMSE** est ainsi constitué :



Félicitations à cette nouvelle équipe et son Président, qui sauront préserver le dynamisme et la bonne humeur désormais reconnus de notre club !

La désormais classique **randonnée de l'Ascension** a eu pour objectif cette année la ville de **Royan**. Tôt le matin du 10 mai, une dizaine de motards s'élançait ainsi d'Estivaux sur les chemins ruraux, cap à l'ouest, par un temps superbe. Au programme, outre la dimension sportive d'une telle sortie : sites magnifiques dans une nature superbe, soirées sympathiques et conviviales, sans oublier la pause dégustation dans une cave au cœur de la Grande Champagne ! Bien entendu, le fourgon logistique conduit par Laurent suivait cette petite équipe, transportant les équipements nécessaires aux bivouacs et arrêts-déjeuner prévus. On ne dira jamais assez le rôle essentiel joué par ce soutien logistique, surtout quand la météo refuse les prolongations le dernier jour et qu'il faut rouler dans le froid et la pluie toute la journée. Mais une dernière soirée particulièrement chaleureuse, autour de généreux plateaux de fruits de mer, a permis d'oublier rapidement les caprices du temps, en compagnie des familles qui avaient pu rejoindre.

Quelques semaines plus tard, la **section « Cross »** du club organisait un entraînement officiel sur le terrain de cross de l'EMSE. Une telle manifestation se devait d'être à la hauteur des événements de cross que le club organise depuis longtemps : après quelques séquences de préparation du circuit, remises en état et autres travaux d'environnement nécessaires, le grand jour est arrivé et le succès a bien été au rendez-vous : **70 coureurs de toute la région** se sont mesurés sous un ciel très clément toute la journée du 15 juillet. Au résultat, la **satisfaction** était visible sur les visages des coureurs et de leurs accompagnants, ce qui constitue également une belle récompense pour les nombreux bénévoles du club et d'ailleurs, qui ont donné quelques samedi et dimanche pour préparer cette fête du cross.



Journée des Chemins

En septembre, et en collaboration avec les **chasseurs** et le **club 4x4 de Saint Bonnet**, l'EMSE a procédé à une « journée des chemins » afin de nettoyer et restaurer des tronçons de chemins de la commune peu praticables.

Cet événement très utile et malgré tout sympathique se reproduira en 2019 et toutes les associations de la commune seront conviées à y participer. En effet, les chemins de notre commune appartiennent à notre patrimoine commun, il nous faut les préserver.



Rando des Cochons

Enfin, parmi les grands moments de l'année, la traditionnelle et appréciée « **rando des cochons** » a eu lieu le 28 octobre :

150 participants venus de toute la France, souvent des habitués de cette manifestation amicale, se sont élancés à la découverte des 60 km de chemins et 4 spéciales, tracés et aménagés pour l'occasion, encore une fois grâce à l'amitié et la bonne volonté d'une vingtaine de propriétaires ayant autorisé le passage de cette randonnée.



Cette année encore, une organisation rigoureuse sur un parcours apprécié a permis un déroulement optimal, sans bobo, et de beaux souvenirs à raconter comme l'ont montré les nombreuses discussions le soir autour d'un verre. Sans oublier le support restauration indispensable pour nourrir randonneurs et bénévoles toute la journée, dans la salle des fêtes ou pour un casse-croûte de mi-parcours.

Le panorama de l'année serait incomplet si n'étaient mentionnés l'aménagement du local – quelques week-end de travail à isoler, câbler, percer... - les réunions, randonnées et entraînements dominicaux, la coopération avec d'autres clubs voisins. Ainsi ont pu être poursuivis les travaux d'aménagement tels l'arrivée d'eau et d'électricité, ainsi que l'aménagement intérieur du local, qui apportent un confort certain à nos rencontres.

Clôture de l'année, une soirée de Noël a été organisée **dimanche 23 décembre**, pour réunir dans une atmosphère amicale les membres et leurs familles, et préparer une année 2019 déjà pleine de projets !



Bonne et heureuse année 2019 !!!

CERCLE HIPPIQUE

Le Dimanche 22 Juillet, 12 attelages et 8 cavaliers se sont retrouvés à la salle polyvalente de la croix des chariots pour notre traditionnelle randonnée équestre.

Malgré le coup de vent qui a rendu les chemins impraticables, nous avons proposés un tracé de qualité aux randonneurs.

Je tiens à remercier toutes les personnes qui nous ont aidés aux nettoyages des chemins.

Le Mercredi 5 Décembre, nous avons eu la joie de recevoir sur notre commune, les élèves du lycée agricole de Naves, ainsi que leur professeur, pour leur présenter quatre chevaux. Les étudiants ont jugés et pointés les animaux.

La gagnante a été sélectionnée pour le salon de l'agriculture à Paris.

Pour l'année prochaine, nous vous donnons rendez-vous le troisième week-end de Juillet pour une nouvelle manifestation.



Comité des Fêtes

Comme vous avez pu le voir, notre association a dû prendre une année sabbatique. Malgré une très bonne trésorerie permettant d'avoir de beaux projets, notre équipe s'est réduite après le déménagement de bénévoles et il devenait donc difficile pour nous d'organiser des manifestations.

À notre plus grand bonheur, notre équipe s'est agrandie de nouveau et allons donc pouvoir réorganiser de belles manifestations pour tous. Bienvenue à nos nouveaux bénévoles !!!
Nous allons donc exposer nos projets pour l'année à venir...

Samedi 23 Février, l'équipe du Comité des Fêtes sera heureuse de vous retrouver autour d'un repas dansant costumé. (voir ci-dessous)

Courant de l'été, une randonnée pédestre sera organisée en semi-nocturne, suivie d'une soirée paëlla musicale sur les bords de la Vézère et d'autres animations.

Aussi, nous avons fait l'expérience d'être présents le Dimanche 28 Octobre sur la place d'Estivaux afin d'offrir un café chaud aux personnes qui viennent chercher leur pain et pour l'occasion venues achetées des fleurs d'automne. Merci à Mr Crouzevialle, venu plus tôt ce matin là.

C'était un moment apprécié de tous, où nous avons pu nous retrouver, échanger divers sujets, se confier, rigoler... un moment si apprécié que nous avons donc décidé, pour 2019, de préparer des cafés et thés un Dimanche par mois afin de pouvoir offrir à tous des moments de partage humains si précieux pour des personnes qui se sentent des fois trop seules.

Plein de projets sont encore à réaliser et nous sommes très motivés pour les mener à bien et animer notre village pour toujours passer de bons moments entre petits et grands. Si vous souhaitez rejoindre l'équipe de bénévole, notre Assemblée Générale aura lieu en début d'année, avec un rapprochement d'une autre association désireuse comme nous d'évoluer ensemble en œuvrant main dans la main afin de nous donner de plus moyen humain. N'hésitez pas à prendre contact avec nous, et surtout n'oubliez pas que vos projets sont les nôtres et sommes ouverts à toutes idées.

Les bénévoles du Comité des Fêtes vous souhaitent à toutes et à tous d'excellentes fêtes de fin d'année et une année 2019 sous le signe de la santé, de la prospérité et de la gaieté.



Repas dansant costumé

Comité des Fêtes d'Estivaux



ADULTE : 20€

ENFANT : 12€
(enfant de -12ans)



- Un apéritif offert à chaque personne costumée !!
- Election du meilleur costume avec cadeau aux 2 gagnants !

- Potage
- Bouchées océanes
- Bœuf Bourguignon
- Fromage / Salade
- Buffet de dessert

*Vin et pain compris
**Repas préparé maison

Sur réservation UNIQUEMENT avant le

19/02/2019

INFOS ET RESA : 06 42 04 90 15

Imprimé par nos soins

Cédric GENESTE
Président

Cette année encore, l'association Familles Rurales a continué son rôle essentiel afin de maintenir et de renforcer le lien social. Diverses activités ont été proposées tout au long de l'année :

✦ 18 personnes ont participé aux ateliers d'initiation à l'informatique. Des ateliers thématiques ont également été proposés. Ces ateliers se sont déroulés à la salle du foyer de Vigeois.

Les cours ont repris au cours du mois d'Octobre et ont lieu tous les lundis de 9h30 à 11h30 à la salle du foyer de Vigeois, sauf périodes de vacances scolaires. Actuellement 16 personnes ont repris les cours.



✦ Les cours de cuisine ont lieu le troisième jeudi de chaque mois, sauf juillet/août.

Actuellement 18 personnes sont inscrites.

Ces ateliers ont lieu à la salle polyvalente « la croix des chariots » à Estivaux.

Le 15 février, la séance cuisine était un peu différente, puisqu'elle a été suivie par une diététicienne.

La première partie a été consacrée à la préparation du repas, et pour la seconde partie, une diététicienne a donné son avis sur les produits utilisés et les méthodes de cuisson.

La diététicienne a donné des conseils concrets aux participants.

✦ Samedi 24 février, Familles Rurales a organisé son traditionnel goûter des aînés des deux communes, au cours duquel un débat a eu lieu avec le Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement de la Corrèze, sur le thème : mon jardin au naturel.



✦ Le 21 avril dernier à la salle polyvalente d'Estivaux, un atelier cuisine pour enfants a été organisé par Familles Rurales, où les petits cuisiniers ont découvert qu'il fallait respecter certaines règles d'hygiène et de sécurité, et également faire preuve d'une indispensable rigueur.



✦ Le 2 juin, Familles Rurales a organisé sa traditionnelle sortie en Auvergne, à la découverte des thermes de Royat été l'aventure Michelin. 39 personnes ont participé.

✦ Le 6 octobre, avec l'aide du Foyer Culturel de St Bonnet l'Enfantier, Familles Rurales a organisé un concert en l'église d'Estivaux. La chorale de Voutezac et le Chœur des Loups de Lubersac ont fait monter la température et ont fait prendre conscience de l'excellente acoustique de l'édifice religieux estivaloi. Les Gojats del Porti d'Argentat ont apporté une touche originale à ce concert, qui a eu un immense succès où une foule nombreuse s'est rendu à Estivaux.



✦ Le 15 décembre a eu lieu le Noël des enfants avec la venue du Père Noël, avec la diffusion du film Toy Story à la salle polyvalente d'Estivaux.

Familles Rurales fera son Assemblée Générale le 21 janvier 2019 à 20h à la salle du foyer d'Estivaux. Les nouveaux adhérents seront les bienvenus.

En cette fin d'année, l'Association Familles Rurales Estivaux – St Bonnet l'Enfantier vous souhaite de Bonnes Fêtes et vous présente ses meilleurs vœux pour 2019.



VENDREDI 22 FEVRIER
Repas des aînés
(Familles rurales)

SAMEDI 23 FEVRIER
**Repas dansant
costumé**
(Comité des Fêtes)

SAMEDI 16 MARS
Loto du RPI
(Amicale des parents d'élèves)

LUNDI 22 AVRIL
Fête des Omelettes
(Alliance Estivaux/St Pardoux)

SAMEDI 11 MAI
Loto des écoles
(APE Sadroc)

SAMEDI 18 MAI
Repas de la chasse
*(Société communale de
chasseurs d'Estivaux)*

DIMANCHE 7 JUILLET
**Retrouvailles des
anciens**
(Anciens d'Estivaux)

VENDREDI 5 JUILLET
Fête des écoles
(RPI Perpezac / Estivaux)



Les bennes à encombrants seront à votre disposition au cabanon Hébrard dans le bourg. Il en convient de respecter la classification des déchets autorisés.

Date de pose : Mercredi 3 Avril
Retrait : Mercredi 10 Avril

NOTA BENE!

Suite aux manifestations organisées par les « Gilets jaunes », la municipalité a décidé d'ouvrir un cahier de doléances disponible en Mairie aux heures d'ouverture.



NOS PROFESSIONNELS



Meubl  de tourisme :
Anne-Marie BUGEAT
05 55 73 77 55

Cours de violon:
Simon BERTHIER
06 09 49 50 76



Infirmi re lib rale :
C line BERTHOUMEYRIE
05 55 98 47 68



Assistante Maternelle :
S verine LACOMBE
05 55 98 71 76

Chambres d'hôtes
"LOU CANTOU"



Laurent BERTHOUMEYRIE : 05 55 98 47 68



rôtisserie Aubry
06.37.03.57.72
05.55.98.26.30

LE CABRI DES VERGNES
Sophie BIALIC
FROMAGE DE CHÈVRE FERMIER
VENTE à la FERME
ou LIVRAISON selon quantité



Les Vergnes - 19410 ESTIVAUX
TÉL. 05.55.98.48.65

Fourche S Valette G
Thymofé Scotelet



Les Escures
19410
Estivaux
fourche.s.valette@gmail.com
041 3773644

Chazal Evodie
Enseignante
d'équitation



06-63-81-54-55

Christian Fouassier
artisan du bâtiment
vous propose ses services.



PLÂTRERIE - CLOISONS - ISOLATION
MULTI TRAVERS
CONSEILS EN BRICOLAGE
ENTRETIENS DE JARDINS

19 004 - 19410 ESTIVAUX
Tel : 06.89.98.65.01 - Mail: christian.fouassier@gmail.com

NF PISCINE SERVICES

NETTOYAGE ET ENTRETIEN PISCINE
HIVERNAGE, LINER, FILTRATION, DÉCAVAGE, COUVERTURE,
AMÉNAGEMENT DES ESPACES DE BASSIN, TERRASSE, MÉRISIERES.



NAUCHE FLORIAN
LE FLOU 19410 ESTIVAUX
07 04 07 76 22
nfpiscineservices@gmail.com

Les puzzles d'Alain
le bourg
19410 Estivaux
Tel : 05.87.52.19.31
Contact: alain.renaux55@sfr.fr
Site : renaux-photos-puzzles.fr

LACOMBE TERRASSEMENT
TRAVAUX PUBLICS ET PARTICULIERS

- TERRASSEMENT
- DÉMOLITION
- DÉBARRAS
- DÉMANTÈLEMENT
- VELA
- DÉMONTAGE



0555987176
0610917558
Pour tous les travaux



MARAICHER BIO

Sylvain MOSER
Cessac
19410 ESTIVAUX
Tél : 05 55 98 44 68

**Petite Anne
COUTURE**

Création, Sur Mesure,

Révisions

12 bis rue J. Labrunie
19100 BÉPINE
Tél : 06 19 68 84 18
petiteannecouture@hotmail.fr

Lundi - Mardi - Jeudi - Vendredi
de 9 h 30 à 17 h



*Boulangerie
Pâtisserie
Crouzevialle*

Les Quatre Chevrons - 19 Avenue Edmond Michelet - 19130 SAINT AILAIRE

☎ **05 55 25 01 16**

E-mail : sarl.crouzevialle@orange.fr



MASDUPIUY METALLERIE SERVICE

métallerie - serrurerie - tout travaux de bricolage

FRÉDÉRIC MASDUPIUY

Artisan métallier serrurier chaudronnier

Le bourg

19410 ESTIVAUX

Tel : 06 40 09 24 52

masdupuymetallerieservice@gmail.com

SECURITEST

CONTRÔLE TECHNIQUE

Un contrôle de pros, le conseil en plus

SARL C.T.S.R.

LAFONSALADE
19270 SADROC

Tél : 05 55 74 09 53

www.control-technique-sadroc.securitest.fr

Romain SEMBLAT

Responsable de centre

Travaux indépendants affiliés au réseau Securitest, membre du groupe SGG



De Branche en Branche

ARBORISTES GRIMPEURS



Elagage / Abattages délicats
Soins aux arbres / Rognage de souches
Sculpture



05 55 84 64 81

Devis gratuits



ZA Les Auliers 19 130 Favars

www.debrancheenbranche.com

**Camping Caravaning
Le Bois Coutal**



**Guy et Patrice VEYSSEIX
19410 VIGEOIS**

05.55.73.71.93

05.55.73.27.66

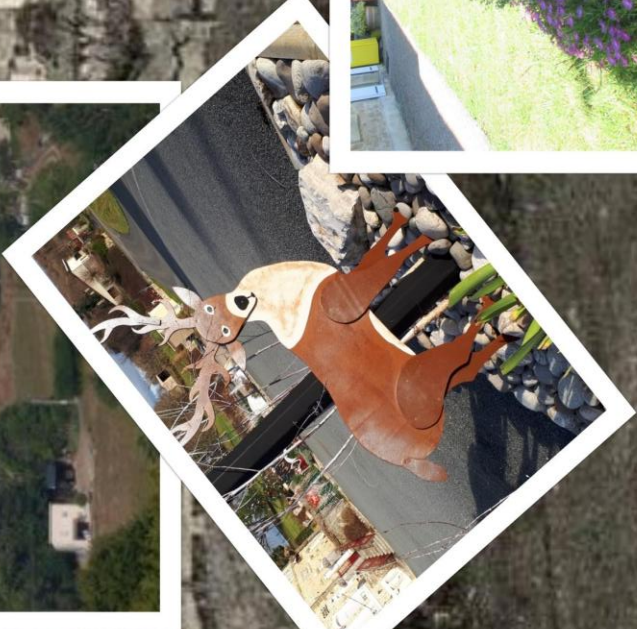
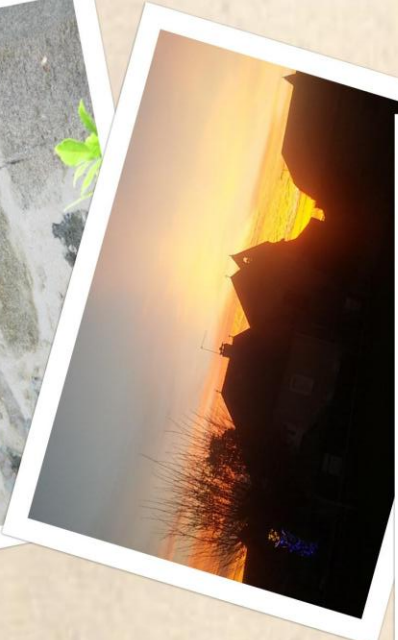
06.89.65.38.02

contact@camping-boiscoutal.com

www.camping-boiscoutal.com



5. - Corrèze. - ESTIVAUX. - Vue générale



Arrière et Fuyadois, Brive